

Un an de prison avec sursis contre le DG de Sanofi-Aventis

PAGE 6

Une visite de «consultation» sur la situation au Mali

PAGE 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1562 Jeudi 3 mai 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EQUIPE NATIONALE

Bougherra incertain pour le stage de Paris

Lire notre supplément sports 11, 12, 13 et 14

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Presse algérienne, entre évolution et stagnation

Page 3



LÉGISLATIVES 2012

Début samedi du vote de la communauté nationale à l'étranger

Lire en page 4

LA CNSE A ENTAME SON TRAVAIL

Le «détail» en attendant le «fond»

Lire en page 5



36

zones industrielles seront réalisées dans 31 wilayas, selon un décret publié au Journal officiel (JO) numéro 23. Sur les 31 wilayas concernées par cette opération, 5 bénéficieront de la réalisation de deux zones industrielles chacune, précise-t-on de même source.

12.000

Sud-Soudanais résidents dans l'Etat du Nil Blanc au Soudan, frontalier du Soudan du Sud, sont sommés de quitter le pays avant le 5 mai, a rapporté dimanche l'agence de presse officielle soudanaise Suna.

1

personne a trouvé la mort et 119 ont été blessées dans la nuit de samedi à dimanche dans des heurts survenus dans le quartier de Abbaseya au Caire, ont rapporté dimanche les autorités sanitaires égyptiennes.

Vaste consultation pour élaborer la nouvelle loi relative à la pêche



Le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques s'apprête à lancer une large consultation auprès d'experts et de professionnels du secteur, en prévision d'élaboration d'un projet de loi relatif à la pêche, a annoncé lundi à Oran le Directeur de l'organisation de la profession de la pêche auprès de la tutelle. Cette large concertation permettrait un "enrichissement du projet de loi et l'implication des professionnels du secteur dans cette opération pour combler les vides juridiques et permettre une valorisation de la profession" en conformité avec les exigences du développement du secteur de la Pêche, a souligné M. Salim Zenber, en marge de l'installation du bureau nouvellement élu de la Chambre de la pêche de la wilaya d'Oran. La cérémonie d'installation de ce nouveau bureau a été marquée par la présence des différents acteurs et représentants du secteur de la pêche ainsi que le représentant du Commandement de la façade navale de la 2e Région militaire (RM). Un nouveau bureau de la Chambre a été récemment élu. Ce dernier est présidé par Mohamed Mendli et se compose de six membres, a-t-on rappelé.

L'affichage sauvage, point noir de la campagne électorale

L'affichage sauvage à grande échelle des listes électorales a lourdement marqué le déroulement de la campagne pour les législatives du 10 mai prochain à Oran.

Les colleurs d'affiches n'ont épargné aucun mur, envahissant même les façades et les espaces de certaines institutions publiques comme les banques, les bureaux de poste, les sièges des administrations, les marchés et même les entrées d'immeubles, a-t-on constaté. Devant cette anarchie, de nombreux leaders et représentants de partis en lice pour le scrutin du 10 mai, se sont plaints de l'occupation des espaces qui leur sont réservés par des formations rivales, comme cela s'est produit sur un des sites d'affichage du boulevard de l'ALN (ex-front de mer) d'Oran. Les observateurs de la scène politique locale ont soulevé, également, le problème de la confusion entre les listes en lice, du fait du non-respect des espaces réservés à chacune des formations. Les trois sous-commissions de supervision des élections législatives de la wilaya d'Oran ont enregistré des plaintes concernant l'occupation anarchique des espaces d'affichage par des "intrus". «Des enquêtes sur ces dépassements ont été également ouvertes et des inspections sur le terrain ont été menées par les membres de ces sous-commissions», a souligné le président de la troisième sous-commission d'Oran, le juge Mohamed Ben Habara.



Les bagages du vol Alger - Bordeaux restés à l'aéroport Houari- Boumediene



Le vol Alger-Bordeaux, vol hebdomadaire du dimanche, a connu quelques couacs au niveau des bagages. Les passagers de ce vol ont le plus normalement enregistré leurs bagages au comptoir d'Air Algérie en y effectuant la pesée obligatoire pour les excédents. Tickets d'embarquement les passagers sont montés dans l'avion. Arrivés à l'aéroport Bordeaux Mérignac, les passagers se sont dirigés vers le tapis roulant pour récupérer leurs bagages. Il s'ont eu la fâcheuse déception de s'apercevoir que les bagages n'avaient pas fait le vol en même temps qu'eux. Stupeur d'abord, consternation ensuite, pour ces voyageurs du vol Alger Bordeaux à qui on a demandé de faire récupérer les bagages par des tierces personnes à l'aérogare d'Alger, sans pour autant avoir un mot d'excuses de la compagnie Air Algérie pour ces passagers dont les effets sont restés à Alger. Juste un petit mot !

D
I
X
I
T

Abdelmadjid Sidi Saïd

"L'Algérie ne peut être secouée par les complots fomentés de l'étranger et que les tentatives visant sa déstabilisation ne font que renforcer la cohésion du peuple algérien", Elle ne peut être secouée par les complots fomentés de l'étranger et que les tentatives visant sa déstabilisation ne font que renforcer la cohésion du peuple algérien."

Une mer remplie de mousse à Seaton Bay



Le 25 avril dernier, les habitants de Seaton Bay au Royaume-Uni ont eu la surprise d'assister à une véritable soirée mousse organisée... par la nature. En effet, amenée par un violent vent du large, une étrange et épaisse mousse maritime a soudainement fait son apparition, tapissant ainsi en quelques minutes la plage d'un drôle de manteau blanc.

C'est à une véritable soirée mousse que les habitants de Seaton Bay au Royaume-Uni ont eu droit d'assister le 25 avril dernier alors que la mer agitée qui borde d'ordinaire cette partie de la côte ouest de l'Angleterre ramenait avec elle sur les côtes une épaisse mousse maritime ! Un spectacle grandiose comme on n'en est peu habitué à en voir et qui à cette occasion a été filmé par un riverain qui a ensuite diffusé ce phénomène sur Facebook.

"Les gens venaient assister au spectacle de la plage recouverte durant toute la nuit. Les cabanes de plage sont maintenant tombées et abîmées par la marée haute. Nous nous sommes promenés. C'était un spectacle hors du commun, avec des enfants qui jouaient dans la mousse avec leurs bottes!", raconte ainsi cette habitante de Seaton Bay au journal Metro en parlant de cet événement.

Si certains se posent cependant toujours la question de savoir à quoi était en réalité dû ce curieux phénomène, cette soirée mousse improvisée aura toutefois fait le bonheur des grands et des plus petits qui se sont certainement crus revenus en hiver le temps d'un événement engendré par les caprices de la météo.

Des centaines de serpents, de grenouilles et de caméléons à l'aéroport !



Une surprise et probablement une petite frayeur pour ces douaniers de l'aéroport de Bruxelles lorsqu'ils ont découvert des centaines de grenouilles, caméléons et serpents dans les bagages d'un passager.

Une saisie particulière pour la douane de l'aéroport de Bruxelles en Belgique. Quelques 112 caméléons, 72 serpents et 100 grenouilles ont été découverts lundi 23 avril par la douane belge dans des étuis en roseau. La petite animalerie venait du Burundi et prenait la direction de la République Tchèque. Le SPF Santé publique et la Sécurité de la chaîne alimentaire Environnement a indiqué dans un communiqué que la Convention sur le commerce international d'espèces animales et végétales menacées n'était pas respectée. Aucune autorisation n'avait été faite pour transporter ces animaux, dès lors les 284 reptiles et batraciens ont été saisis. Le zoo Natuurhulpcentrum Opglabbeek a accueilli les caméléons, le zoo d'Anvers a pour sa part fait une place pour les serpents et les grenouilles indique le SPF. Toutefois, trois serpents ont dû être euthanasiés car jugés venimeux, le Belgique n'ayant pas le bon vaccin contre le venin. Les saisies d'animaux lors de contrôles de douanes ne sont pas rares. Depuis le début de l'année, une cinquantaine d'infractions à la législation ont été relevées à l'aéroport belge indique La Meuse.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Presse algérienne, entre évolution et stagnation

Les critères de classement des pays pour jauger de leur conformation à la liberté d'expression ont trait souvent aux peines d'emprisonnement prononcées à l'encontre des journalistes ou à leur élimination physique.

PAR LARBI GRAÏNE

De ce fait même d'après un rapport récent publié par Reporters sans frontières (RSF) l'Algérie a amélioré son classement, passant de la 133e à la 122e place. Cette remontée est due, selon RSF, à la diminution du nombre de procès contre les journalistes. Le premier État d'Afrique le plus respectueux de la liberté de la presse vient juste après les pays de l'Europe. Il s'agit du Cap-Vert, qui a été classé 9e. La Namibie est classé 20e devant le Japon et le Royaume-Uni. Mais l'Algérie est devancée par le Botswana (42e), les Comores (45e), et même par le Mali (25e), le Niger (29e) et le Ghana (41e). Cela dit, 2012 a vu chez nous la promulgation d'une loi organique relative à l'information, qui abroge la loi de 90 qui n'a jamais été appliquée à 100 %, puisque des dispositions étaient restées lettres mortes comme l'édition d'un statut pour les journalistes et la mise en place des instances de régulation et du conseil de déontologie. La nouvelle loi réactive toutes ces instances, mais il faudrait encore attendre l'élection de la nouvelle assemblée populaire nationale



Beaucoup de titres, mais beaucoup reste également à faire.

pour que la mise en place des instances prévues soit possible, sachant qu'une partie des membres de ces instances devraient être désignés parmi les parlementaires conformément à la loi. Si les journalistes algériens n'ont eu de cesse de réclamer tout au long de 2011 l'amélioration de leur salaire ainsi que la promulgation d'un statut pour les journalistes, la réponse officielle ne devait tomber qu'à la mi-avril de l'année en cours. Un accord sur «la grille des salaires de référence» était intervenu entre le ministère de la Communication, les syndicats et les représentants des entreprises de presse publique. Car le département de Mehal a

décidé de couper la poire en deux en décrétant que la grille ne concernerait que le secteur public à l'exclusion de la presse privée, le ministre ayant argué qu'il ne pouvait contraindre les entreprises de presse de droit privé à aligner leurs salaires sur ceux du public. Ce qui a été perçu comme une injustice par les journalistes des titres dits «indépendants». L'édition de cette grille de salaires est intervenue au lendemain d'un cycle de mobilisation de la corporation, qui, dans le sillage du printemps dit arabe, a tenu, à son tour à profiter de ce vent de liberté qui soufflait sur le pays pour organiser sa protestation, laquelle a dû se traduire par des arrêts de

travail à la radio, la télévision et même au quotidien *El Moudjahid*, qui devait du reste sacrifier son directeur.

L'accord sur la nouvelle grille de référence des journalistes et assimilés de la presse publique a été présenté par un communiqué officiel comme «un début de remise à niveau de la profession». L'accord collectif prend effet à partir du 1er janvier 2012 et le point indiciaire a été arrêté à 40 DA.

La corporation des journalistes demeure l'une des corporations les moins régulées en Algérie. De nombreuses entreprises de presse n'assurent pas à leurs employés, quand bien même ils sont «permanisés» une couverture sociale comme l'exige la loi. Une loi sur la publicité dont on attend qu'elle fixe les règles de distribution entre les titres, n'a pas encore vu le jour. Il existe une floraison de quotidiens, plus d'une soixantaine et des dizaines de publications spécialisées. Mais les revues (hebdomadaires et mensuels) d'analyse politique y sont très rares et beaucoup de publications spécialisées se font toujours avec du papier journal (le même que celui des quotidiens) et dans le même format tabloïd. Faute de statistiques et de sondage, on ne connaît pas le nombre de tirage concernant chaque publication. La nouvelle loi sur l'information désormais fait obligation aux différents titres de publier leur tirage mais elle donne encore un délai pour s'y conformer. Notons que les titres traditionnels sont actuellement concurrencés par la presse électronique. De plus en plus la Toile est investie par les journaux on ligne s'intéressant au domaine algérien. Ce qui a poussé de nombreux journaux à générer eux-mêmes du contenu interactif sur leur site web, certains diffusent même des informations en instantané.

L. G.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Mehal invite les professionnels de la presse à s'organiser

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère de la Communication n'est pas partisan du statu quo, dans la mesure où il a lancé tous les chantiers de réformes dans le secteur de la communication, a souligné, hier, à Alger, le ministre de la Communication, Nacer Mehal, appelant, dans ce cadre, les professionnels de la presse (éditeurs et journalistes) à s'organiser.

"Nous ne sommes pas les gardiens du statu quo. Malgré les critiques de certains et les mauvais procès d'autres, nous sommes en train d'avancer sur de grands chantiers et il n'y a aucune, je dis bien, aucune remise en cause de tous les engagements pris par le président de la République", a déclaré M. Mehal à l'APS, lors d'un entretien, à l'occasion de la célébration de la Journée de la lib-

erté de la presse. Il a expliqué, à ce propos, qu'après l'adoption de la Loi organique sur l'information, le ministère de la Communication "avait lancé l'ensemble des chantiers en relation avec les réformes initiées par le Président de la République dans le secteur de la communication". Il a cité, à ce sujet, les concertations en cours sur des projets de lois relatifs à l'audiovisuel, au sondage d'opinion et la publicité. Il s'agit, pour le ministre, de trois lois "essentielle sur lesquelles reposent, en grande partie, les réformes annoncées par le Président de la République". Saisissant l'occasion de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, M. Mehal a appelé les professionnels de la presse algérienne à s'organiser, citant en particulier les journalistes et les éditeurs. "Ce n'est que quand des inter-

locuteurs valables et légitimes sont disponibles, que nous pouvons améliorer la situation", a-t-il estimé, exprimant, néanmoins, sa fierté de "ce qui existe aujourd'hui au sein de la presse algérienne". A une question relative à la situation de la presse algérienne, 50 ans après l'Indépendance, le ministre a estimé qu'"il était évident que l'ambition soit de toujours soulever le plus et le mieux". "Je constate, aujourd'hui, que la presse a eu deux phases distinctes, à savoir la phase d'avant l'ouverture médiatique et celle qui vient après le Code de l'information de 90", a-t-il expliqué. Il a soutenu, dans le même ordre d'idées, que "la presse algérienne du temps du parti unique a aussi joué son rôle dans l'édification nationale", rendant, à cette occasion, un hommage appuyé à tous les professionnels de la presse nationale "qui

avaient beaucoup donné, parfois dans des conditions absolument difficiles et extrêmes, et qui avaient pu bâtir une presse nationale résolument engagée dans le combat de l'édification nationale et la défense de la République". Il a ajouté, dans le même cadre, que "la presse privée est un acquis", précisant, à ce sujet, que "ces titres sont sortis de la presse publique". Il s'agit, pour le ministre, pour ce qui est de la presse privée d'une "continuité", saluant, à ce titre, tous ceux qui avaient pu bâtir des journaux pour pouvoir s'exprimer dans un pays pluriel.

L'essentiel, a-t-il estimé, "réside dans la défense des valeurs de la République, de l'Algérie nouvelle et d'aller vers une performance qui puisse permettre au pays de se hisser vers les nations émergentes".

R. N.

Une instance de régulation pour la presse écrite avant juillet

Par ailleurs le membre du gouvernement a affirmé que l'Instance de régulation de la presse écrite, prévue dans la nouvelle loi organique sur l'information, sera mise en place dès la fin du mois de juin prochain ou au début du mois de juillet, a annoncé, mercredi à Alger, le ministre de la Communication, Nacer Mehal. Le ministre a expliqué que juste après la promulgation de la nouvelle loi sur l'information, des délais avaient été arrêtés pour la mise en place d'une Instance de régulation de la presse

écrite. Il a affirmé, à ce sujet, qu'en ce qui concernait les sept membres qui seront désignés dans cette instance, dont trois par le chef de l'Etat, deux par le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et deux autres par le président du Conseil de la nation, "un consensus sera trouvé très rapidement". Concernant les sept membres élus par les journalistes, "cela nécessite un peu de temps" a-t-il précisé.

R. N.

350 logements pour les journalistes

Un premier programme de réalisation de 350 logements sera lancé prochainement au profit des journalistes vivants dans des "conditions précaires et pas du tout honorables", a déclaré mercredi à Alger le ministre de la Communication, Nacer Mehal. Ce projet entre dans le cadre d'un accord qui a été signé entre le ministère de la Communication et le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme pour réaliser une série de programmes de logements au profit des journalistes, a-t-il indiqué dans un entretien accordé à l'APS à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai de chaque année. "Le projet est en train d'évoluer et il va aboutir", a-t-il affirmé, appelant les journalistes à "s'organiser pour mieux défendre leurs droits". Cet accord a été conclu avec le concours de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a ajouté M. Mehal.

R. N.

Les 5 chaînes de l'EPTV rassemblées dans un même groupe ?

Les cinq chaînes de la Télévision nationale "pourraient être rassemblées" au sein d'un même groupe pour les rendre plus compétitives, a indiqué mercredi à Alger le ministre de la Communication, Nacer Mehal. "Parmi les solutions proposées dans le cadre du processus de réforme de la télévision nationale figure la mise en place d'une supra structure, le groupe Algérie-Télévision", a-t-il expliqué dans cet entretien accordé à l'APS à l'occasion de la Journée internationale de la liberté d'expression. Les cinq chaînes actuelles de l'Entreprise publique de la télévision (EPTV), évolueront, a-t-il dit, selon les critères de "concurrence et de qualité des programmes". Concernant la réforme globale de la télévision nationale, le ministre a indiqué que "l'étude de ce processus a été finalisée. Il reste seulement la décision finale qui interviendra sous peu". "Nous avons étudié l'ensemble des contours de cette organisation nouvelle de la télévision nationale", a-t-il ajouté. Pour Mehal, une réforme "efficace" et "effective" de la Télévision nationale, qui connaît un cumul de "problèmes pendant cinquante ans", nécessite des solutions appuyées par le gouvernement et émanant des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le ministre a estimé, par ailleurs, qu'une télévision nationale compétitive et aux standards internationaux nécessite "le concours de l'ensemble des parties concernées et non pas des critiques". "Je veux qu'on arrête de critiquer la télévision nationale, car si j'ai été le premier à faire son procès, et je le revendique, je suis aussi le premier à la défendre", a-t-il soutenu.

R. N.

LÉGISLATIVES 2012

Début de vote samedi de la communauté nationale à l'étranger

Les 990.470 électeurs de la communauté nationale établie à l'étranger commenceront à voter samedi prochain pour les élections législatives du 10 mai, à l'exception de ceux établis en France qui attendront jusqu'au 8 mai du fait des élections présidentielles françaises dont le second tour est prévu le 6 mai.

PAR INES AMROUDE

Ces électeurs sont appelés à voter dans 114 postes répartis à travers le monde et pourvoir aux huit sièges qui leurs sont réservés à l'Assemblée populaire nationale (APN) parmi les 65 listes de candidatures présentées par vingt-neuf partis politiques et deux indépendants. Le corps électoral pour ces élections législatives compte au total 21.664.345 électeurs. Cependant, sur les 990.470 électeurs, environ 4.000 d'entre eux, vivant à Gao (Nord du Mali), Sebha (Libye) et Agadez (Nord du Niger), ne pourront pas participer au scrutin du fait de l'impossibilité d'installer des bureaux de vote en raison de la situation sécuritaire dans ces régions. Les électeurs établis au Canada pourront voter à l'ambassade d'Algérie à Ottawa et au consulat général d'Algérie à Montréal. Par ailleurs, les prochaines élections législatives à l'étranger auront lieu selon un nouveau découpage électoral qui a institué quatre zones géographiques (au lieu de six) avec chacune deux sièges à pourvoir à l'APN. Cette réorga-



La communauté à l'étranger votera dans 114

nisation des zones a été dictée par "l'obligation d'une mise en oeuvre conforme à la nouvelle loi

sur l'élargissement de la représentativité des femmes au niveau des assemblées élues". Sur les quatre zones géographiques instituées, deux sont en France: la zone I (Paris) et la zone II (Marseille), du fait que 80% des électeurs recensés sont établis dans ce pays. Dans la zone I, 139 bureaux et vingt centres de vote sont ouverts aux électeurs établis à Paris, Nanterre, Bobigny, Vitry, Pontoise, Lille, Strasbourg et Metz. Dans la zone II, les électeurs de Lyon, Nantes, Besançon, Grenoble, Saint-Etienne, Marseille, Nice, Montpellier, Toulouse et Bordeaux ont à leur disposition 57 bureaux et de dix centres de vote. La zone III englobe les circonscriptions diplomatiques du Maghreb, Machrek, Afrique et Asie-Océanie, alors que la zone VI est composée des circonscriptions diplomatiques et consulaires d'Amérique et du reste de l'Europe (Hors-France). Par ailleurs, la commission nationale de supervision des élections (CNSE), constituée de magistrats, et la commission nationale de surveillance des élections législatives (CNSEL), constituée de partis politiques participant aux élections, ont installé leurs sous-commissions dans les quatre zones géographiques à l'étranger, avec les mêmes prérogatives que celles installées dans le pays. En outre, un centre des opérations de suivi des élections législatives du 10 mai pro-

chain pour la communauté nationale à l'étranger a été mis en place au siège du ministère des Affaires étrangères à Alger. Le centre, géré par une équipe d'une trentaine de personnes, dispose d'un système de centralisation des résultats concernant le taux de participation au vote et les premiers résultats du scrutin. Le système permet d'être relié en permanence et en temps réel avec la CNSEL, la CNSE, la commission législative des résidents à l'étranger et d'être en contact avec d'autres structures susceptibles d'apporter leur contribution à tout ce qui a trait à ces législatives. En plus de la mobilisation des moyens matériels et humains pour le bon déroulement de ce scrutin à l'étranger, des mesures ont été prises pour faciliter la mission des candidats. Des instructions ont été données dans ce sens aux consuls pour recevoir personnellement les candidats ou leurs représentants, a indiqué le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Halim Benatallah. Durant la campagne électorale, les partis en lice pour les élections législatives du 10 mai ont animé plusieurs meetings à l'étranger, notamment en France pour présenter à la communauté nationale leurs candidats et expliquer leurs programmes.

I.A

AU 17^È JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les partis politiques plaident pour la valorisation du capital humain

Les partis politiques en lice pour les élections législatives du 10 mai prochain ont appelé mardi à la valorisation du capital humain en tant que véritable richesse du pays. Animant un meeting au 17^e jour de la campagne électorale, le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, a affirmé, depuis Laghouat, que sa formation politique investissait dans le capital humain algérien « pour le rendre productif et innovateur ». L'investissement dans le capital humain est à même de relancer l'économie algérienne, a estimé M. Touati pour qui la situation dans laquelle se trouve le pays actuellement « est due à la négligence du capital humain ». Le président du parti de la liberté et de la justice (PLJ), M. Mohamed Saïd, a affirmé à Relizane où il était en déplacement, que le changement escompté

commençait par « le rétablissement des valeurs » et la promotion de dirigeants et de responsables « jouissant d'une bonne moralité ». « L'éthique et la morale peuvent avoir une part très importante dans le changement au sens où si nous choisissons des personnes pètries de valeurs, nous créerons un Etat fort, nous avancerons et nous rétablirons la confiance du peuple », a-t-il dit. Pour sa part, la secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, s'est prononcée, lors d'un meeting à M'sila, pour la mise sur pied de « comités populaires » qui recueilleraient des propositions concernant le choix du régime à adopter en Algérie. En déplacement à Batna, le président du Mouvement El Infitah, M. Omar Bouacha, a, quant à lui, estimé que l'abstention lors des élections législatives ne servirait pas

les intérêts de l'Algérie. Le secrétaire général de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS), M. Noureddine Bahbouh, qui animait son meeting à Sidi Bel Abbes, a plaidé pour la mise en place d'un nouveau programme d'industrialisation. Il a de ce fait souligné la nécessité de procéder à la révision du système éducatif et dénoncé la généralisation des cours de soutien lesquels étaient destinés, par le passé, uniquement aux élèves faibles, a-t-il expliqué. Le président du rassemblement algérien (RA), M. Ali Zeghdoud, a appelé à Ouled Hababa (Skikda), le peuple algérien à se diriger en masse aux urnes, le 10 mai prochain, pour réaliser le changement auquel l'Algérie aspire.

R. N.

ABDELAZIZ BELAÏD À BISKRA :

Le député issu du parti El Moustakbal sera « l'avocat du citoyen »

Le président du Front El Moustakbal, M. Abdelaziz Belaïd, a affirmé mardi à Foughala (Biskra) que le député élu sous la bannière de son parti sera « l'avocat des intérêts des citoyens ». Animant un meeting de campagne électorale à la salle omnisports de cette ville en présence de près de 400 militants et sympathisants, M. Belaïd a assuré à ce propos que « s'ils sont élus, les candidats de son parti sauront être à la hauteur des aspirations du peuple et seront des avocats justes qui défendront les intérêts des citoyens, à l'intérieur et à l'extérieur du parlement ». Après avoir relevé que le citoyen a besoin de députés qui soient à l'écoute de ses « préoccupations pour leur prise en charge », il a souligné que les candidats présentés par sa formation politique remplissent les critères de compétence et de crédibilité. Soulignant que son parti privilégie l'investissement dans les ressources humaines et le développement de l'économie, il s'est félicité des acquis de la wilaya de Biskra dans le secteur de l'agriculture dont les produits couvrent, a-t-il relevé, les besoins de plusieurs wilayas. Au terme de son intervention de près d'un quart d'heure, M. Belaïd a appelé les électeurs à se diriger en force aux urnes et accorder leurs voix aux candidats des listes de son parti.

R. N.

LE PARTI EL KARAMA À SKIKDA :

Pour une meilleure exploitation des richesses naturelles

Le président du parti El Karama, M. Mohamed Benhamou, s'est prononcé, mardi à Skikda, pour une « meilleure exploitation des ressources naturelles dont dispose l'Algérie ». M. Benhamou a demandé, au cours d'un meeting populaire à la salle du centre culturel Aissat-Idir, organisé dans le cadre de la campagne électorale des prochaines législatives, de « mettre ces

richesses naturelles au service exclusif du peuple ». Il a également affirmé, à propos de la jeunesse qui « affronte le chômage » qu'il s'agit aujourd'hui de combattre ce fléau « de la même façon qu'a été combattu le colonialisme ». M. Benhamou qui a appelé « les intellectuels et les hommes et femmes de culture » à ne pas se cantonner dans le silence, a insisté sur le fait qu'il

faut « aider à la construction d'un Etat fort, celui-là même dont rêvaient les chouchada ». Les candidats du parti El Karama ont le souci de servir les intérêts peuple et ne « recherchent pas à se servir de l'immunité parlementaire dans leur intérêt personnel », a conclu le président du parti El Karama.

R. N.

SELON LES LEADERS DE L'ALLIANCE VERTE À NAAMA :

Gagner la confiance des citoyens "seul moyen" pour régler leurs problèmes

Les leaders de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV: MSP, Ennahdha et El Islah) ont estimé mardi à Ain Sefra dans la wilaya de Naama que « gagner la confiance » du peuple lors des prochaines législatives constitue le seul moyen pour « régler les problèmes posés ». Lors d'un meeting animé au centre culturel dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives 2012, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Bouguerra Soltani a souligné que la participation « massive » aux pro-

chaines échéances constitue le « seul moyen » pour impulser le processus démocratique en Algérie, améliorer la situation du pays, préserver la dignité des Algériens et régler leurs problèmes. S'adressant à un auditoire composé majoritairement de jeunes et d'étudiants universitaires, M. Soltani a précisé que l'AAV veille à défendre « les constantes de la nation et son appartenance civilisationnelle », soutenant en outre que « le changement pacifique » ne peut pas intervenir sans « le vote des électeurs en faveur du programme de

l'Alliance qui plaide pour une société productive, une économie croissante et une diplomatie efficace ». Pour le Secrétaire général du mouvement El Islah, M. Hamlaoui Akouchi, l'élimination des obstacles qui entravent le développement socio-économique dans le pays requiert des hommes « compétents ». L'AAV vise à « apporter » le changement et « construire » l'Algérie de demain, a affirmé pour sa part Abdelhamid Moulefaat, membre dirigeant au mouvement Ennahdha.

R. N.

LA CNSE A ENTAME SON TRAVAIL

Le «détail» en attendant le «fond»

A en croire son site internet, la Commission nationale de supervision des élections législatives (CNSE) présidée par Slimane Boudi a eu du pain sur la planche.

PAR SADEK BELHOCINE

Les recours déposés entre les mains de cette commission ont été trop nombreux. Les membres de cet organe national ont eu à étudier et statuer sur les cas qui lui ont été soumis émanant des partis politiques, des listes indépendantes et celles de la commission nationale de surveillance des élections législatives présidée (CNSEL) par Mohamed Seddiki. La commission a fait dans le « détail ». Recours concernant un retrait de formulaire de candidature indépendante de la Dral de la wilaya de Constantine, rejet au motif que le requérant n'a pas présenté de documents relatifs à ses dires. Problème de changement de domicile et refus de lui délivrer une nouvelle carte de votant à Constantine. Refus pour un candidat de changer de liste électorale à Ain Témouchent. Refus à l'ancien secrétaire général d'El-Islah de dénier à des candidats de se présenter sous les couleurs de ce parti au motif que l'affaire concernant cette formation politique est pendante devant la justice. «Le fond» concernant certains dépassements commis par les « grands commis de l'Etat » n'ont pas été encore traités. Les recours concernent, l'utilisation des moyens et des sym-



Slimane Boudi.

boles de l'Etat par certaines formations politiques, l'utilisation de la religion dans les discours de campagne, l'exploitation des réalisations effectuées durant les deux dernières décennies par les candidats, la distribution des bulletins de vote dans certaines wilayas et bien d'autres infractions constatées depuis le 15 avril dernier, date du lancement de la campagne électorale. A ce jour, cette commission a tranché sur une cen-

taine de recours dont la majorité des requêtes déposées par les partis ou les candidats indépendants ont été rejetées. La CNSEL a transmis quelques recours devant la justice, tel est le cas de la falsification des renseignements d'un candidat du parti de la liberté et de la justice à Boumerdès. La commission a ordonné à plusieurs walis la réception des listes présentées par les partis et les indépendants, rejetées auparavant par la commission

de wilaya. Ces menus «détails» révélés par la Commission de supervision des élections tracent-ils le chemin à des révélations plus «croustillantes». C'est à cet exercice qu'est attendu cette commission. Sur son site internet, la Commission nationale de supervision des élections précise que son travail a porté sur entre autres «les questions relatives au dépôt des listes de candidatures et à la campagne électorale». Cette opération s'inscrit, selon la même source, dans le cadre «des efforts de la Commission nationale de supervision des élections visant à conférer à ses actions davantage de transparence et de crédibilité et à en informer l'opinion publique». Il est à rappeler que la commission nationale de supervision a été instituée par l'article 168 de la loi organique du 12 janvier 2012 portant relative au régime électoral. Selon l'article 170 de cette loi, la commission nationale de supervision des élections est chargée : d'apprécier tout dépassement touchant à la crédibilité et à la transparence de l'opération électorale ; d'apprécier toute violation des dispositions de la présente loi organique et enfin d'apprécier les questions qui lui sont transmises par la commission nationale de surveillance des élections. Dans son article 169, le texte précise que, dans le respect de la Constitution et de la législation en vigueur, la commission nationale de supervision des élections supervise l'application des dispositions de la présente loi organique du dépôt des candidatures jusqu'à la fin de l'opération électorale.

S. B.

LÉGISLATIVES 2012 :

Le RND veut réformer l'administration publique

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, a assuré mercredi à M'sila que son parti s'emploierait, s'il gagne les législatives du 10 mai, à réformer l'administration publique pour la débarrasser des pesanteurs qui entravent son bon fonctionnement. M. Ouyahia, qui présidait un meeting de campagne à la salle omnisports de la capitale du Hodna, devant près de 500 personnes dont de nombreux jeunes, a affirmé que cette réforme verrait le jour à travers "la promulgation d'un dispositif juridique conçu pour réduire les problèmes que connaît actuellement l'administration publique, particulièrement locale". L'actuel Premier ministre de la République a ajouté que cette réforme exigeait "une volonté politique et des moyens humains et matériels, ainsi que l'implication des élus locaux, du mouvement associatif et des structures sociales dans la

prise de décision touchant aux différents aspects de la vie des citoyens". Cette "décentralisation" de la décision se traduira dans les faits par une "plus grande célérité dans l'exécution des actions de développement des wilayas", a assuré le premier responsable du RND dont le parti s'engage, a-t-il déclaré, à accorder davantage de soutien aux éleveurs des régions steppiques et des Hauts plateaux où vivent et activent quelque 14 millions de personnes. Il s'agira, a-t-il précisé, de mettre à leur disposition des quantités suffisantes de fourrages avec la mise en place d'un dispositif de contrôle pour s'assurer que ces aides parviennent effectivement à leurs destinataires, parallèlement au développement des productions de céréales et fourrages.

En cas de victoire aux législatives, le RND s'attellera également, selon M. Ouyahia, à favoriser une "meilleure complémentarité" entre l'agriculture, l'élevage et

l'industrie, de manière à permettre la création d'emplois dans la wilaya de M'sila qui est dotée d'une université et qui disposera prochainement d'un centre universitaire, à Boussaâda.

Pour une meilleure prise en charge du monde rural, M. Ouyahia a indiqué que son parti consoliderait le programme d'habitat rural dont les retombées sociales, entre autres la fixation des habitants des campagnes et la réduction de la demande de logement social dans les centres urbains sont "importantes".

Le RND "ne vend pas des promesses qu'il ne tiendra pas, mais tient un discours réaliste", a assuré M. Ouyahia avant d'exposer les réalisations effectuées depuis 1999 dans tout le pays et d'insister sur l'investissement générateur de richesses pour l'après pétrole.

R. N.

IL DÉNONCE «L'ISLAMOPHOBIE»

Menasra épingle les ministres candidats

PAR KAMAL HAMED

Le président du Front du changement (FC) s'est attaqué frontalement à l'argent sale qui a été dominat lors de la campagne électorale et qui menace sereinement la vie politique nationale. Abdelmadjid Menasra, qui a animé hier une conférence de presse à Alger, a aussi dénoncé l'ampleur grandissante de ce qu'il a appelé «l'islamophobie» et n'a pas manqué d'épingler les ministres candidats aux élections législatives du 10 mai prochain pour avoir, notamment, utilisé les moyens de l'Etat pour leur campagne électorale. «L'islamophobie» et l'argent sale ont été considérés par le président du FC comme les deux plus grands faits saillants de cette campagne électorale qui a été entamée le 15 avril et qui prendra fin le 6 mai prochain. Expliquant ses propos Menasra dira que «l'argent sale a envahi la campagne électorale notamment par l'achat

des voix, le remplissage des salles de meetings, le plein de bouquets de fleurs et bien d'autres signes qui attestent de dépenses faramineuses». Ceci au moment où, a-t-il ajouté, «personne n'a enquêté sur ce phénomène», d'où son appel pressant en direction de la future APN afin qu'elle se penche sur la question. «Ce sont les institutions officielles qui devraient enquêter sur l'utilisation de l'argent sale» a souligné le conférencier tout en s'attaquant, par la suite, aux ministres candidats qui ont utilisé d'importantes sommes d'argent durant la campagne électorale. «Certains ministres candidats ont réalisé des spots de publicité et des émissions qu'ils diffusent sur des chaînes de télévision et ils ne manquent pas non plus de faire des promesses aux citoyens comme si ils vont rester au gouvernement». Dans ce cadre il a épinglé directement le ministre de l'Enseignement supérieur, Rachid Harraoubia, qui anime la campagne élec-

torale en abandonnant les universités dans lesquelles meurent les étudiants. Le conférencier fait allusion à l'étudiant mort ces derniers jours dans cette université provoquant une vive colère des étudiants. Menasra s'en est pris à ceux qui agitent le spectre de l'islam politique et des islamistes en Algérie en estimant que «c'est un phénomène qui n'a pas lieu d'être car nous sommes dans un pays musulman». Pour Menasra s'il ne faut pas utiliser l'islam à de fins politiques il n'est pas aussi normal de diminuer de la valeur de l'islam et de revenir au passé car, a-t-il précisé, «ce n'est pas l'islam qui est candidat dans ces élections mais les islamistes». Il a, par conséquent, appelé à la non utilisation de l'Islam dans la campagne électorale, comme cela doit être aussi le cas pour la révolution ou l'histoire du pays.

K. H.

MOHAMED-CHERIF TALEB (PNSD)
À MILA :

"Il faut une bonne exploitation des ressources du pays"

Le président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Mohamed-Cherif Taleb, a indiqué mercredi à Teleghma (Mila), que son parti s'appuie sur une «bonne exploitation» des ressources de l'Algérie pour «améliorer le niveau de vie des algériens et satisfaire leurs besoins». M. Taleb qui présidait un meeting électoral à la maison de jeunes du 11-Décembre 1960, a expliqué que le PNSD vise à mettre en œuvre une politique économique "souple", fondée sur les mécanismes classiques du marché, associée à une redistribution "équitable des richesses du pays". S'exprimant devant de nombreux militants et de sympathisants de sa formation politique, M. Taleb a préconisé pour les personnes aux besoins spécifiques, «une pension de 15.000 dinars algériens», et proposé, pour les élèves exclus du système scolaire, «une insertion adaptée» au sein des établissements de formation professionnelle, en plus d'un «apprentissage rémunéré à 9.000 dinars», associé à des intéressements fiscaux au profit des artisans «employeurs-formateurs».

Par ailleurs, s'agissant des logements "inoccupés" à travers l'ensemble du pays, il a estimé qu'ils doivent être «achetés» et «distribués aux familles sans toit». M. Taleb a en outre indiqué «(s')attendre à des résultats positifs de la part des candidats de son parti» avant d'appeler le peuple algérien à participer à la lutte contre la "corruption et le clientélisme en choisissant des candidats intègres".

Après son discours, prononcé devant une assistance moyenne, M. Mohamed-Cherif Taleb a entamé un travail de proximité en direction de la population de Teleghma, puis à Tadjenanet au sud de la wilaya de Mila.

R. N.

BENBADA À PROPOS DE LA VULGARISATION DU NOUVEAU CADRE DES ESPACES COMMERCIAUX :

«Mettre un terme à l'anarchie dans les marchés de gros»

«Nous sommes en train de mettre fin à l'anarchie qui règne dans le dispositif d'organisation des marchés. Il faut absolument qu'on ait une base réglementaire pour asseoir une organisation efficace du marché qui aboutira à une régulation efficace de cet espace commercial» a déclaré, hier, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, au cours d'une rencontre nationale organisée avec les cadres du ministère et les 48 directeurs de wilayas, au siège de la Safex, dans le cadre de la vulgarisation et d'explication de la mise en œuvre des nouvelles dispositions du décret exécutif, publié le 6 mars 2012 et fixant les conditions et les modalités d'implantation et d'organisation des espaces commerciaux et d'exercice de certaines activités commerciales.

PAR AMAR AOUIMER

«**C**es nouvelles dispositions seront aussi expliquées et vulgarisées au niveau local, notamment communal. Il s'agit d'expliquer par la suite aux responsables locaux et gestionnaires privés comment rédiger les cahiers de charges. Les professionnels du secteur doivent ainsi connaître les droits et devoirs contenus dans ce dispositif portant une nouvelle organisation des espaces commerciaux» affirme le ministre du Commerce qui insiste sur une meilleure coordination des acteurs du marché qui a connu ces derniers mois, dit-il, quelques tensions sur quelques produits.

Cette rencontre axée sur l'évaluation du

AFFAIRE DE SURFACTURATION DES MATIÈRES PREMIÈRES DES MÉDICAMENTS

Un an de prison avec sursis contre le DG de Sanofi-Aventis

Le pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'hamed a prononcé hier à Alger, une peine d'un an de prison avec sursis contre le DG des laboratoires Sanofi-Aventis, l'homme d'affaire français Thierry Lefebvre, et une amende de 2 milliards de dinars à l'encontre de ces laboratoires, dans l'affaire de surfacturation des matières premières des médicaments.

Le procureur de la République près le tribunal d'Alger avait requis lors de l'audience du jugement, présenté il y a quelques semaines, une peine de trois (3) années de prison ferme contre le DG de Sanofi-Aventis, Thierry Lefebvre ainsi que le paiement d'une amende qui équivaut à deux fois la valeur de l'infraction (non estimée par la source). Le procureur de la République a également requis contre la personne morale que sont les laboratoires Sanofi-Aventis le versement d'une amende qui équivaut à quatre fois la valeur de l'infraction. Cette affaire a commencé selon l'avocat de la défense Me. Kamal Maachou lorsque les Douanes algériennes avaient déposé plainte contre les laboratoires Sanofi-Aventis pour surfacturation des matières premières des médicaments. Les Douanes algériennes avaient, selon Me Maachou, dressé sept procès verbaux contre Sanofi-Aventis.

Me Maachou avait demandé lors de l'audience du jugement de faire bénéficier Sanofi-Aventis de la relaxe, arguant que le médicament présenté par l'accusation et dont la facturation est inférieure à celle de Sanofi-Aventis n'était pas similaire ou de la même qualité que le médicament importé par Sanofi-Aventis.

Il a aussi requis subsidiairement, la désignation d'un expert pour prouver s'il y avait effectivement surfacturation du médicament ou non. Le ministre des Finances, Karim Djoudi avait écarté lundi à Alger tout recours à la transaction dans le règlement de l'affaire du groupe français Sanofi Aventis. "Il faut attendre la décision de justice. C'est le verdict qui va décider de la suite", a déclaré M. Djoudi.

Le ministre des Finances n'a pas précisé cependant si le groupe français avait ou non introduit une demande de transaction et quel sort lui avait été réservé. Pour rappel, la surfacturation des médicaments a été estimée en 2011 à 94 millions de dollars, selon des chiffres fournis à l'Assemblée nationale par le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès.

marché et les dysfonctionnements qui ont concouru à ces tensions, doit déboucher sur des recommandations à mettre en place, selon le représentant du gouvernement lequel insiste sur l'importance de donner la parole aux responsables concernés sur le terrain de tous les jours, même si, dit-il, le ministère a déjà réalisé des enquêtes. Le ministre a rappelé la mise en place du nouveau schéma d'organisation des infrastructures commerciales.

Droits et devoirs des gestionnaires

«Il faut qu'on ait un schéma bien identifié dans lequel les différentes sphères commerciales, le gros, le demi gros et le détail et en fonction aussi de la nature des produits doivent être bien transparentes ; en termes notamment de taille, de localisation et de fonctionnement» a indiqué en outre M. Benbada qui regrette le mauvais fonctionnement des marchés de gros. Il s'agit, selon lui de trouver les voies et moyens nécessaires pour régir les intervenants entre eux à l'intérieur de ces marchés de gros, mettant en évidence les vrais droits et devoirs des gestionnaires de ces marchés. Le ministre s'interroge aussi sur les types de relations que doivent avoir les marchands de gros, qu'ils soient intervenants directs ou indirects

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, JEAN PING, À ALGER

Une visite de «consultation» sur la situation au Mali

PAR DJAMEL BOUKERMA

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a reçu hier à Alger le président de la Commission de l'Union Africaine, Jean Ping en visite en Algérie pour des «consultations» sur la situation prévalant en Afrique, notamment au Mali. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères en présence de ministre délégué auprès du ministère des AE chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, et le commissaire de l'Union africaine pour la paix et la sécurité, Ramtane Lamamra.

La crise au Mali n'a connu aucune stabilité sur terrain. La zone du conflit au nord de

LE P-DG D'ALGÉRIE TÉLÉCOM À L'OCCASION DU 1^{ER} MAI

Priorité à la valorisation de la ressource humaine

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le Président-directeur général du groupe Algérie Télécom, Azouaou Mehmel, a appelé le personnel de son entreprise à relever le défi de l'édification d'une société de l'information et du savoir. Dans un message adressé aux employés d'AT à l'occasion de la célébration de la Fête internationale des travailleurs (1er Mai), le nouveau P-dg a rappelé l'implication de l'entreprise qu'il dirige dans ce défi, qui, dit-il, «commande un engagement sans faille et une transformation radicale de notre façon de travailler et d'entretenir des rapports tant avec le citoyen qu'avec les entreprises dont les préoccupations en matière de qualité et de productivité devraient être les nôtres». Par cette occasion, M. Mehmel a tenu à confirmer, dit-il, «mon



Mustapha Benbada.

(agriculteurs, collecteurs livreurs et mandataires). Il a souligné en outre sur les relations qui doivent être assignées à l'administration économique comme régulateurs de marchés. Toutes ces modalités sont aujourd'hui codifiées au niveau de ce décret exécutif numéro 12 du 6 mars dernier. Les ministères de l'Intérieur, du Commerce et de l'Agriculture sont ainsi engagés par ce dispositif pour coordonner leurs actions pour une meilleure organisation des marchés de gros afin que les consommateurs que nous sommes ne paient plus des factures salées en termes de spéculation. Le ministre parle dans ce sens de nouveaux «investissements manquants». Les 1.575 infrastructures commerciales ne répondent plus aux besoins des consommateurs ; d'où l'intérêt de doubler ce chiffre dans un proche avenir, sans lequel, il y aura toujours, selon le ministre, des pratiques spéculatives, l'informel et l'anarchie qui règnent dans les marchés. Il faut accompagner tous les opérateurs, qu'ils soient

publics ou privés, même si ces derniers (opérateurs privés qui ne sont pas intéressés par des investissements dans les infrastructures commerciales.

L'Etat a libéré dans ce cadre 4 milliards DA en 2010 et 2011 pour réaliser les infrastructures manquantes ; alors que le ministère de commerce recèle une enveloppe de 10 milliards DA pour le quinquennat 2010-2014. «Nous sommes en train de chercher la meilleure formule pour les mettre à la disposition des autorités locales dans le cadre de la réalisation de ce programme d'investissements. Nous venons de créer, il y a presque une année, l'entreprise Magro qui accorde des crédits à taux bonifiés sur le long terme en vue de réaliser au moins la première sphère qui est le marché de gros de dimensions nationale et régionale» a-t-il ajouté, mettant en exergue, à la fin de la mise en plan de ce nouveau schéma commercial, la fin du dysfonctionnement et de l'anarchie dans les marchés de gros. A. A.

situation prévalant en Afrique notamment les crises au Mali, en Guinée Bissau et «les risques qui pèsent actuellement sur le Soudan et le Sud-Soudan». Cette visite en Algérie vise principalement de revenir sur l'état des lieux, en consultant l'expérience algérienne dans la matière de lutte contre le terrorisme. Dans ce sillage, M. Ping a déclaré à l'APC, dès son arrivée en Algérie, que les visites régulières de la commission en Algérie consistent à «consulter les principaux acteurs qui nous aident à stabiliser la situation du continent africain, qui n'est pas bonne». Rappelant que «l'Algérie a toujours été au cœur de l'action visant à restaurer la paix et la sécurité dans la sous-région». D. B.

attachement au respect des engagements déjà pris par notre Entreprise en faveur de ses travailleurs auxquels je tiens à souhaiter d'engranger de nouveaux acquis». Il a, également, rappelé les mesures prises par le groupe AT pour améliorer les conditions de travail du personnel. Il soutiendra, de ce fait, que «La célébration du 1er Mai 2012 est annonciatrice d'un renouveau dans nos rapports avec notre clientèle». Le challenge, souligne-t-il, est de veiller au renforcement de l'esprit de l'entreprise par la mise au poste de commandement de la reconnaissance d'une éthique professionnelle. Azouaou Mehmel a, par ailleurs, réaffirmé son engagement personnel à travailler sur ce volet. Et à M. Mehmel de poursuivre : «Il est un point qui me tient à cœur, c'est celui de la valorisation de la Ressource Humaine par l'élaboration d'une politique dynamique de mobilisation de

toutes les compétences». La nouvelle politique, s'agissant de ce point, affirme-t-il, s'articule au tour du développement des compétences individuelles et collectives, du dialogue social à tous les niveaux, de la santé et de la sécurité au travail», soulignant le nouvel environnement économique dans lequel le groupe AT évolue. «Je veux que le personnel en place devienne la pièce maîtresse de la transformation des mentalités au sein du Groupe, le premier acteur de son évolution professionnelle dans le cadre d'un engagement dynamique avec l'entreprise». Dans son message, le premier responsable de l'entreprise publique des télécommunications, a mis en avant le rôle du Conseil syndical de l'entreprise, dont, dit-il, «nous saluons avec fierté l'existence». «Ses membres, précise-t-il, trouveront sans nul doute possible toute notre collaboration (...)». M. B.

UNE TRENTAINE D'ENTREPRISES À L'INAUGURATION DU SALON DU MARIAGE

Des investissements en euros pour certaines PME

«Avec la présence du président de l'APC de Mohammedia et une trentaine d'entreprises exposantes venues de différentes wilayas, le Salon du mariage, qui a ouvert ses portes, hier, sous le chapiteau de l'hôtel Hilton, est considéré comme un grand évènement par rapport à la nature de cette manifestation en Algérie» estime Samira Houari, l'organisatrice de cette importante manifestation économique et commerciale, méconnue en Algérie.

PAR AMAR AOUIMER



Un investissement de 3 millions d'euros

L'entreprise Bleu Nuit, qui prend part à ce salon, a l'intention de percer dans la production et la distribution, en ce sens qu'elle fournit des nappes et autres articles à d'importants clients, telle que la présidence de la République.

« Nous réalisons actuellement une usine (le projet est en état d'avancement appréciable) de textiles de confort spécialisés, notamment, dans les nappes et chemins de table, parures de lit (100 % linge de luxe et linge maison haut de gamme. Nous confectonnons essentiellement des draps. Notre usine a nécessité un investissement de l'ordre de 3 millions d'euros» nous a déclaré, Malek Akhounak, chargé d'études de Bleu Nuit.

L'une des actions phares de cette PME consiste, notamment, à développer l'aspect distribution sachant qu'elle possède des locaux à Bab Ezzouar, alors qu'elle va ouvrir une boutique à la rue Hassiba-Ben-Bouali sans oublier de donner des franchises à d'autres personnes à Cheraga, Tlemcen et Oran.

«Nous sommes en train de chercher notre propre réseau. Nous assurons également une formation pour nos personnels et nos 40 employés en les formant en partenariat avec des experts marocains et syriens» a-t-il ajouté.

A. A.

De nombreux exposants y font connaître leurs produits durant cette occasion qui dure six jours. La plupart des

entreprises exposantes arborent des tenues traditionnelles et modernes pour sauvegarder les traditions algériennes et même des

ensembles traditionnels de nos voisins marocains et tunisiens.

4,4 MILLIARDS DA POUR L'HYDRAULIQUE À TAMANRASSET

Travaux de réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable

PAR RYADH EL HADI

Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, a donné, mardi à Tamanrasset, le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable de la ville, inscrit dans le cadre du mégaprojet de transfert de l'eau d'In-Salah (750 km de Tamanrasset).

Accompagné du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Saïd, des autorités locales et des notables de la région, Sellal a présidé le lancement des travaux de ce projet au niveau de l'entrée de la cité "El Wiam".

D'un linéaire totalisant 400 km, ce réseau, dont la durée des travaux de réalisation a été fixée à 18 mois pour une enveloppe budgétaire de 4,4 milliards DA, devra profiter à une population de près de 37.000 habitants des cités El Wiam, Tahaggaret-Est et Ouest, et Malta.

Le ministre a, à cette occasion, exhorté les responsables du projet à respecter les techniques et délais impartis à sa réalisation. Cette opération devra être consolidée, selon sa fiche technique, par la réalisation de trois

châteaux d'eau d'une capacité de stockage 50.000 m³ pour le premier, implanté au quartier Adriane, de 4.000 m³ pour le second devant desservir la région de Teltenchouikh et de 1.000 m³ pour le troisième situé au quartier de Gataâ El-Oued.

Les responsables de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset ont fait part au ministre de la réalisation, pour un financement de 100 millions DA, d'une série d'opérations de développement du secteur.

Ces opérations consistent en la réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité de stockage chacun de 500 m³ au profit des localités de Silet et Tin Zaouatine, dont les travaux sont à près de 30 % d'avancement.

Une enveloppe de 120 millions DA a également été dégagée pour la réalisation de deux autres projets similaires d'une capacité de stockage chacun de 500 m³ au profit des localités de Foggaret Ezzoua et Idles, ont indiqué les responsables du secteur.

Selon la même source, deux opérations de réalisation de réseaux d'AEP, longs de 17 km, sont en cours de réalisation au niveau des communes d'In-Ghar et In-Salah.

Le mégaprojet de transfert des eaux d'In-Salah vers la ville de Tamanrasset, sur une distance de 750 km, devra permettre la satisfaction des besoins de la ville de Tamanrasset en eau et les centres de vie installés le long du tracé du projet, avec un volume de pompage, à horizon 2050, de 90.000 m³ par jour.

L'eau mobilisée devra assurer la couverture d'une population de 340.000 habitants, soit un ratio quotidien de 265 litres/ jour/habitant, à la faveur de 48 forages et deux canalisations d'adduction longues de 750 km, de 6 stations de pompage de 50.000 m³ chacune et d'une station de déminéralisation d'une capacité de 100.000 m³.

Retenu dans le cadre de la stratégie de l'Etat portant développement des régions du Sud et des Hauts-Plateaux, ce mégaprojet, qui a bénéficié d'un investissement étatique de 197 milliards DA, permet, dans une première phase, d'alimenter la capitale de l'Ahagggar en eau potable, avant d'étendre l'opération aux localités d'Abalessa, Tit et In-M'guel, selon la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset.

R. E.

SITUATION MONDIALE DE L'EMPLOI

L'OIT tire la sonnette d'alarme

La situation mondiale de l'emploi est "extrêmement inquiétante" et ne laisse entrevoir aucun redressement dans un avenir proche en dépit de la reprise de la croissance économique dans certaines régions du monde, a indiqué lundi l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Soulignant qu'environ 50 millions d'emplois font toujours défaut par rapport à la situation qui prévalait avant la crise, cette agence onusienne met aussi en garde contre l'amorce d'une nouvelle phase encore plus problématique de la crise mondiale de l'emploi. Cette situation s'explique notamment par le fait que de nombreux gouvernements, en particulier dans les économies avancées, ont donné la priorité à l'austérité budgétaire et à la réforme drastique du marché du travail. Dans ce sens, elle affirme que ces mesures

ont des conséquences désastreuses sur les marchés du travail en général et sur la création d'emplois en particulier. Dans la plupart des cas, elles ne sont pas parvenues à réduire les déficits budgétaires. Toutefois, quelques pays, notamment ceux en développement, ont réussi à créer des emplois tout en améliorant leur qualité, ou au moins l'une de ces deux caractéristiques. L'autre facteur qui pèse sur l'emploi est le climat social qui s'est détérioré dans de nombreuses régions du monde alors que de nouveaux troubles sociaux pourraient s'ensuivre, selon l'OIT. Les deux régions qui ont enregistré les plus fortes hausses de troubles sociaux sont l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, a-t-elle poursuivi. Par ailleurs, cette organisation onusienne affirme que depuis 2007, les taux de chômage des jeunes ont augmenté dans quelque 80% des

pays avancés et dans 60% des pays en développement. Les taux de pauvreté ont augmenté dans 50% des économies développées et dans plus de 30% des économies en développement, tandis que les inégalités se creusaient dans 50% des pays développés et dans 25% des économies en développement. En moyenne, plus de 40% des demandeurs d'emploi des économies avancées sont au chômage depuis un an ou plus. La majorité des économies en développement affiche un recul du chômage de longue durée.

Le travail à temps partiel contraint s'est accru dans deux tiers des économies avancées, alors que l'emploi temporaire a aussi augmenté dans la majorité de ces économies. La part de l'emploi informel se situe à plus de 40% dans deux tiers des pays émergents ou en développement.

A. A.

PROJET DE CRÉATION D'UN FONDS FIDUCIAIRE AFRICAIN Améliorer la gestion de la sécurité alimentaire

La création d'un fonds fiduciaire financé par l'Afrique pour soutenir les efforts de sécurité alimentaire dans le continent a été une nouveauté lors la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, tenue la semaine dernière à Brazzaville, en République du Congo, a rapporté la FAO.

"Complétant ainsi la mobilisation internationale des ressources, le Fonds fiduciaire pour l'Afrique augmenterait les ressources pour combattre la faim dans le continent, et permettrait de passer à la vitesse supérieure pour continuer les activités performantes dans la prévention et la réponse aux crises alimentaires dans la région", a précisé l'organisation. "La FAO s'engagera dans les consultations conduites par les pays pour élaborer une proposition détaillée qui sera soumise à l'approbation des Etats membres participants", a souligné la même source, ajoutant qu'"en signe de soutien à cette proposition, des organisations de la société civile présentes à la Conférence de Brazzaville ont fait un don symbolique au fonds fiduciaire".

Au cours de cette Conférence, les 47 pays africains participant "ont réaffirmé leur engagement à éliminer la faim sur le continent et ont défini les domaines prioritaires de la FAO pour atteindre cet objectif", à savoir "accroître la productivité et l'accès au marché pour les petits cultivateurs, réduire la vulnérabilité aux menaces d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et améliorer la gestion et la gouvernance de l'utilisation durable des ressources naturelles", a indiqué l'Organisation.

Les participants ont évoqué la situation dans la Corne de l'Afrique et les régions du Sahel, qui "ont été les scènes de sécheresse récurrente que, bien que souvent prévisibles", et qui "ont déclenché certaines des pires crises alimentaires dans l'histoire récente, apportant son lot de mort, de faim et de souffrance à des millions de gens", a rappelé la FAO.

R. E.

AZZEFOUN

**Remise en l'état
de la RN 24**

La partie de la RN 24 reliant Béjaïa à Azzefoun, localisée à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Béjaïa, objet dernièrement d'un important affaissement, sera remise en l'état dans un délai de 10 jours, a indiqué jeudi dernier le directeur de wilaya des Travaux publics.

"L'entreprise devant intervenir est sur place et devrait engager les travaux dès le début de la semaine prochaine", a précisé M. Ourabah à l'APS signalant que "l'incident, au-delà des désagréments causés aux usagers de la route, a surtout valu par son effet spectaculaire".

"L'affaissement a provoqué en effet, un trou béant de neuf (9) mètres de profondeur et d'un diamètre de 120 mètres, qui a nécessité la fermeture complète de cet axe, quatre jours durant", a-t-il rappelé.

"Un accès de fortune, ouvert aux véhicules légers et aux poids lourds sans charges a été mis en place à proximité de la voie affectée. Bien que difficile, la circulation y est rétablie", a indiqué le même responsable.

"Actuellement, nous entreprenons des études géotechniques pour déterminer les causes à l'origine de cet affaissement et identifier la nature du sol pour dégager la solution à mettre en œuvre, afin de sécuriser définitivement la voie à reconstruire", a expliqué M. Ourabah.

MASCARA

**2,3 millions de quintaux
de céréales attendus**

Au moins 2,3 millions de quintaux de céréales sont attendus cette année à Mascara, a indiqué le directeur des services agricoles de la wilaya qualifiant cette production de "record".

Cette production enregistrera une augmentation de 1,6 million de quintaux par rapport à celle de l'année écoulée, a précisé Larbi Khaled.

Selon ce responsable, il est prévue une production de 1,26 million de d'orge, 858.000 quintaux de blé tendre, 377.000 quintaux de blé dur et près de 95.000 quintaux d'avoine.

Lors de la campagne labours-semences, plus de 141.000 hectares ont été semés, dont plus de 110.000 hectares d'orge.

Par ailleurs, près de 25.000 hectares réservés aux céréales ont été traités contre les mauvaises herbes et 17.000 autres hectares fertilisés, a ajouté M. Larbi.

Des quantités importantes d'insecticides ont été fournies à titre gracieux aux agriculteurs pour lutter contre le ver blanc qui a infesté plusieurs régions.

Des campagnes de sensibilisation et d'information ont été organisées autour des diverses maladies menaçant la production céréalière. Ce travail de sensibilisation a également concerné les risques d'incendies. La pluviométrie régulière enregistrée tout au long de l'année a contribué à améliorer les rendements attendus, a estimé le DSA.

APS

BLIDA, CITÉ BEN ACHOUR

**200 millions DA
pour sa réhabilitation**

Une dotation financière de 200 millions de dinars a été octroyée à la cité Ben Achour de la ville de Blida, pour sa réhabilitation, a indiqué la wilaya, précisant que cette enveloppe servira à des opérations de restructuration totale, d'urbanisation de cette cité de plus de 20.000 âmes, qui accueillera, à terme, de nombreux équipements publics, parallèlement à la réalisation de réseaux de distribution de gaz de ville, d'électricité, d'eau potable et d'assainissement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour une enveloppe de plus de 23 millions DA, des rues y seront également aménagées. Selon la même wilaya, la maturation de ces projets a été précédée par de larges concertations entre les autorités locales et les habitants de cette cité d'habitations précaires, qui ont été notamment convaincus de la "nécessité de raser certaines habitations vétustes pour l'aménagement de voies urbaines". À cet effet, la commune de Blida a mobilisé une enveloppe de 80 millions DA pour les besoins d'indemnisation des particuliers dont les habitations et le foncier seront concernés par la procédure d'expropriation pour utilité publique.



Ces assiettes récupérées serviront à l'implantation de nombreux équipements et structures publics, dont, pour l'immédiat, un bloc scolaire de 16 classes, un siège urbain pour la Garde communale et une Sûreté urbaine pour assurer la couverture sécuritaire de cette grande cité, précise l'APS.

La Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) de Blida a chargé, pour ce faire, le Centre d'études et d'urbanisme de Blida (URBAB) de la réalisation d'une étude globale pour la restructuration de cette cité, entre autres, déterminer quelles sont les habitations devant être détruites en vue de permettre la réalisation des rues et autres voies urbaines à l'intérieur de cette cité. La cité Ben Achour, baptisée "Cité des 48 milayas", constitue l'un des plus grands quartiers populaires de la ville de Blida qui renferme un nombre

considérable de citoyens venus de plusieurs wilayas de l'intérieur du pays, qui ont fui le terrorisme durant les années 90.

Récemment en visite dans cette cité, le wali de Blida, Mohamed Ouchen, avait recommandé à ses habitants de s'impliquer dans la réalisation de ce projet d'envergure, en procédant notamment à la mise sur pied d'une commission technique chargée du suivi des travaux en cours et de la coordination des actions avec le promoteur chargé des travaux.

Selon la wilaya, la mise en service du projet, dont un premier lot devrait être opérationnel au courant de l'année, est susceptible de satisfaire aux besoins des habitants de cette cité, qui n'ont eu de cesse de revendiquer une amélioration de leur cadre de vie.

B. M.

TIPASA, LUTTE CONTRE LA TUTTA ABSOLUTA

Lâchers de la punaise d'Espagne

Des lâchers de la punaise d'Espagne (Nesidiocoris tenuis) ont été organisés cette semaine, à titre expérimental au niveau de l'exploitation ex Das Mokhtari de Bou Ismail (Tipasa) pour lutter contre la Tutta Absoluta, un insecte prédateur des produits maraîchers et des agrumes. Organisée par le ministère de l'Agriculture et du développement rural en

collaboration avec la FAO, cette opération, si elle donnait de des résultats concluants, sera élargie aux autres exploitations agricoles dédiées aux cultures maraîchères de la wilaya, a indiqué à l'APS, le directeur des services agricoles de la wilaya, Sidhoum Mohamed.

Avant le lancement de cette opération, entreprise sous la supervision de l'Institut

national de la protection des végétaux (INPV), la wilaya de Tipasa avait abrité une rencontre au profit de 150 agriculteurs des wilayas de Chlef, Aïn Defla et de Tipasa, destinée notamment à les informer sur les méthodes de lutte contre la Tutta Absoluta, plus connue sous le nom de la mineuse de la tomate et des agrumes.

Depuis son apparition en 2008 en Algérie, la Tutta Absoluta a causé d'importants dommages aux cultures maraîchères, de la tomate notamment, a souligné le même responsable, précisant que dans la wilaya de Tipasa, ce mal a touché particulièrement les communes de Gouraya, Damous et Menaceur.

Dès 2009, les responsables de l'INPV avaient lancé des opérations de lutte biologique en préconisant l'installation de pièges dont plus 1500 unités ont été mises à la disposition des fellahs par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Ces pièges, qui sont installés dans les champs, étaient destinés à casser le cycle de reproduction de cet insecte.

L'utilisation de la punaise d'Espagne est la seconde étape de cette lutte biologique qui fera l'objet d'un "suivi et d'une observation" par les ingénieurs de l'INPV "pour en mesurer les effets.

APS

ORAN, CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Ouverture d'une salle de coronographie et de cardiologie interventionnelle

Pour la prise en charge des malades cardiovasculaires, le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) vient d'ouvrir une nouvelle salle de coronographie et de cardiologie interventionnelle, a annoncé la présidente du comité pédagogique de cette spécialité de la région Ouest.

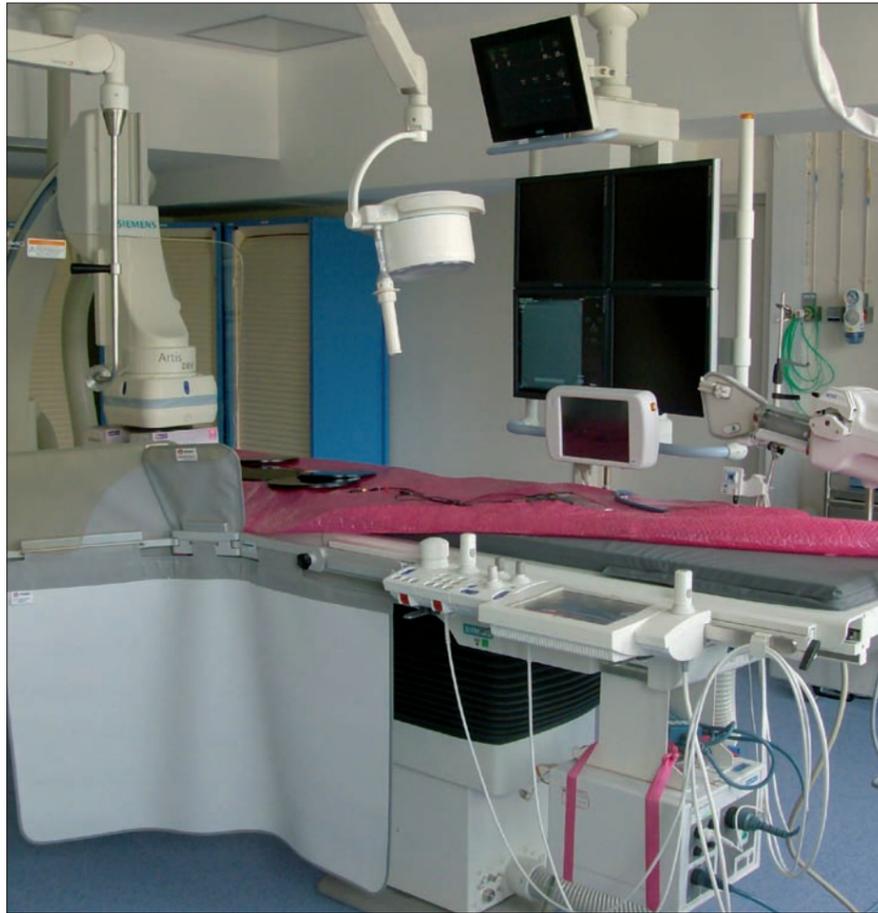
PAR BOUZIANE MEHDI

« La prise en charge des malades cardiovasculaires s'est arrêtée en 2003, et grâce à l'effort de l'Etat, nous comptons la reprendre au CHUO et à l'établissement hospitalo-universitaire 1er-Novembre 1954 », a déclaré Pr Leila Hammou, en marge d'une journée régionale sur "l'imagerie médicale", organisée la semaine dernière par la Société algérienne de cardiologie (SAC).

"L'effort est porté également sur la formation de cardiologues, à raison de 15 spécialistes par an dans la région ouest du pays (Oran, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen) et nous comptons ouvrir un service de chirurgie cardiovasculaire au niveau de l'EHS pédiatrie d'El-Menzah (ex-Canastel) à Oran", a ajouté la même présidente à l'APS.

M. Abdelkader Chetouane, président de l'association "Cœur ouvert enfant" de la wilaya, a évoqué, pour sa part, le problème de la prise en charge de l'enfant démuné (non assuré) en terme d'urgence, notamment au niveau de la clinique chirurgicale de Bousmaïl où sont enregistrés plus de 1.000 cas en attente.

Quant au Dr Yahia Bouhouita, prési-



dent de la Société algérienne de cardiologie, il a abordé l'apport de l'imagerie dans la prise en charge des maladies cardiovasculaires, mettant en exergue les progrès significatifs enregistrés dans le pays dans le diagnostic et l'exploration des cardiopathies et autres maladies coronaires, en énumérant les risques plus importants chez les sujets hypertendus, diabétique, obèse et les personnes âgées.

"L'échocardiographie dans l'insuffisance cardiaque, évolution des idées", "La

prise en charge de l'embolie pulmonaire à Oran", "L'apport de l'imagerie dans la prise en charge des douleurs thoraciques dans les centres d'urgence", "Le traitement actuel des lésions aortiques et des artères", "Le diagnostic des cardiopathies" ont été, entre autres, selon l'APS, les thèmes développés lors de cette rencontre à laquelle ont participé plus de 250 spécialistes en cardiologie.

B. M.

KHENCHELA, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Réception de nouvelles infrastructures



Plusieurs infrastructures destinées à la préservation de l'environnement seront prochainement réceptionnées dans la wilaya de Khenchela, a indiqué la Direction de l'environnement.

Dans ce contexte, la même Direction a

fait état de la réception, durant ce mois de mai, d'un incinérateur au lieu-dit El-Manchar, dans la ville de Khenchela, réalisé sur un site de 4.000 m² moyennant un investissement de 45 millions de dinars.

Inscrit au titre du programme spécial

de développement des Hauts-Plateaux, cet équipement permettra de prendre en charge les déchets hospitaliers provenant de différentes infrastructures sanitaires de la wilaya de Khenchela. A El-Mehmel, commune située à 6 km du chef-lieu de wilaya, le même secteur verra également la réception d'un centre d'enfouissement technique (CET) ainsi que d'un laboratoire pour la mesure du degré de pollution.

Par ailleurs, les services de la direction de l'environnement prévoient la fermeture de cinq décharges sauvages qui seront remplacées "courant 2012" par des décharges contrôlées, réalisées dans les communes de Tamza, de Bouhmama, de Kaïs, d'Ouled Rechache et de Yabous.

Toujours dans le but de préserver l'environnement, la réalisation de deux autres décharges contrôlées dans les communes de Chélia et de Taouzinet, est également programmée en vertu de ce programme destiné à renforcer le secteur, a ajouté la même Direction qui relève que le nombre de ces équipements sera porté, à terme, à 11 sites "pour une meilleure protection de l'environnement dans l'ensemble des communes de la wilaya".

APS

CONSTANTINE

Formation en langue des signes

Un total de 152 cadres de l'Agence nationale de gestion de microcrédit (Angem) et de l'Agence de développement social (ADS) ont reçu, la semaine dernière à Constantine, des diplômes sanctionnant une formation en langue des signes algérienne (LSA), la première du genre à l'échelle nationale.

Cette formation a concerné 100 communicateurs et accompagnateurs de porteurs de projets de l'Angem et 52 cadres de l'ADS, à l'instar de médecins généralistes, psychologues, sociologues et assistants sociaux venus de 40 wilayas du pays. S'exprimant en marge d'une cérémonie organisée à cette occasion au Centre national de formation de personnels des établissements pour handicapés (CNFPH), Karim Chaâlane, Directeur de cet établissement, a précisé que cette formation a permis à ces cadres d'acquérir les bases de la langue des signes à l'effet de communiquer avec les promoteurs potentiels en situation d'handicap et de porter assistance à ceux des zones vulnérables désirant créer et gérer une micro entreprise.

La configuration des signes, l'orientation de la main, l'emplacement, le mouvement, l'expression du visage, la dactylogogie, le handicap auditif, la psychologie des sourds et l'historique de la langue des signes ont constitué les thèmes essentiels de ce programme de formation de deux semaines.

IN GUEZZAM

Des projets de développement en cours de réalisation

Plusieurs projets de développement, touchant différents secteurs, sont en cours de réalisation à In-Guezzam (à 400 km au sud du chef-lieu de la wilaya Tamanrasset) et viendront contribuer à terme à l'amélioration des conditions et du cadre de vie du citoyen, ont indiqué les responsables de cette daïra.

Parmi ces projets, la réalisation d'une route reliant la daïra d'In-Guezzam à Tamanrasset pour désenclaver la région et améliorer la fluidité du trafic routier dans l'extrême sud du pays, outre la réalisation, en cours, d'un tribunal, pour une enveloppe de 550 millions DA, et une maison de jeunes pour un coût de 42 millions DA livrable en juin 2013.

Les responsables de cette daïra ont fait part de la réalisation, en cours, d'un abattoir, pour un coût de 23 millions DA alloué dans le cadre du programme communal de développement (PCD).

Le secteur de l'habitat a bénéficié, ces dernières années, d'un programme global pour la réalisation de 1.435 logements, dont 450 logements sociaux.

Un total de 115 projets de développement ont été retenus entre 1999 et 2011 en faveur de la daïra d'In-Guezzam, ayant contribué à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, notamment dans les domaines du logement, de l'éducation, de l'agriculture et de l'électrification.

APS

NIGÉRIA

Assaut contre un repaire de Boko Haram par l'armée nigériane

Les forces nigérianes ont pris d'assaut, mardi 1er mai, un repaire des islamistes radicaux de Boko Haram, à Kano, principale ville du nord du Nigeria, rapportent des témoins et l'armée. Les habitants du quartier de Sabuwar Gandu ont été réveillés par plusieurs explosions et des fusillades nourries, mais aucun bilan humain n'a encore été fourni par les autorités.

"Nos hommes viennent de mener un raid contre un repaire (...) où nous avons découvert des explosifs et des armes", a déclaré un porte-parole de l'armée à Kano, le lieutenant Iweha Ikedichi. Cet assaut militaire intervient après que les attaques de Boko

Haram, qui dit combattre pour la création d'un califat dans le Nord, à majorité musulmane, ont repris ces derniers jours, rapporte le journal *Le Monde*. Dix-neuf personnes sont mortes dans une série d'attaques dimanche à Kano et à Maiduguri, une autre ville du Nord-Est, et un attentat à la bombe contre un convoi de la police a fait onze morts lundi dans l'Etat oriental de Taraba.

Une force mixte de sécurité pour éradiquer Boko Haram

La veille de l'attaque, cinq pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) ont décidé à N'Djamena de relancer une force mixte de sécurité dans la région afin de lutter, notamment, contre le groupe islamiste Boko Haram.

"Cette force, créée en 1998, n'a jamais existé de fait, mais la menace de la secte Boko Haram oblige les pays à la mettre en place", a expliqué à l'AFP un expert. "Le sommet demande au Niger d'organiser dans les meilleurs délais une réunion regroupant les ministres de la Défense et les chefs d'état-major et demandent à chaque pays membre de participer à la force multinationale avec au minimum un bataillon équipé", selon le communiqué final. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères tchadien, Moussa Mahamat Dago, a déclaré que "la mise en place effective de cette force mixte est une décision historique importante par rapport à la



situation de l'heure. Elle permettra de faire face à l'insécurité engendrée, notamment, par la secte Boko Haram". Dans la matinée, le président tchadien Idriss Deby Itno avait déclaré : "Notre bassin conventionné est exposé à l'insécurité à cause de la

menace permanente de la secte Boko Haram. L'heure est désormais à l'action, car nous ne pouvons pas entreprendre les actions de sauvegarde du lac Tchad sans éradiquer cette secte de Boko Haram."

R. I. / Le Monde

EGYPTE

5 morts dans des affrontements au Caire

Cinq personnes ont été tuées dans des affrontements survenus mercredi au Caire après une attaque d'inconnus contre un rassemblement des adversaires des militaires au pouvoir, près du ministère de la Défense, rapportent des agences de presse.

Survenue à l'aube, l'attaque a provoqué de violents affrontements entre les assaillants, non identifiés, et les protestataires, rassemblés depuis plusieurs jours pour réclamer le départ des militaires du pouvoir, les deux côtés faisant usage de cocktail molotov et de pierres, selon la source des services de sécurité.

Les affrontements ont fait cinq morts, selon des sources médicales et des services de sécurité, cités par les agences.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une personne a trouvé la mort et 119 ont été blessés dans des heurts survenus dans le quartier de Abbaseya au Caire.

Les échauffourées ont éclaté au cours d'une marche organisée par les partisans de Hazem Abou Ismail sur la place Tahrir pour protester contre la décision de la Commission électorale d'exclure leur leader de la course à la présidentielle, arguant que sa mère possédait un passeport américain, a précisé MENA.

La campagne pour une élection présidentielle égyptienne prévue le 23 mai prochain a débuté dans un climat marqué par une grande concurrence notamment entre candidats islamistes.

APS

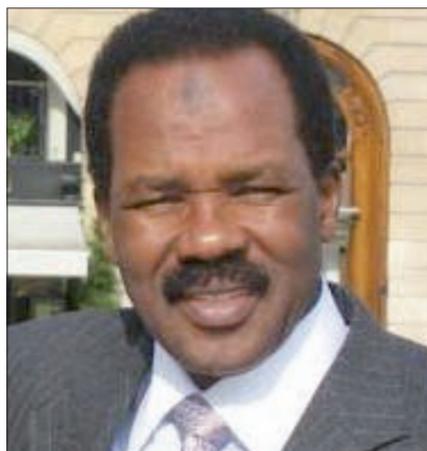
AFGHANISTAN

Six morts dans un attentat suicide

Cinq passants Afghans et un garde de sécurité ont été tués mercredi à Kaboul dans un attentat suicide à la voiture piégée visant une pension abritant, notamment, des employés étrangers de l'Union européenne et de l'Onu, a indiqué le ministère afghan de l'Intérieur.

Deux explosions ont également retenti dans le centre de la capitale afghane, non loin de l'ambassade américaine qui a immédiatement pris des mesures de confinement et fait résonner ses sirènes d'alerte en appelant son personnel à "se mettre à l'abri et à s'éloigner des fenêtres".

Les rebelles talibans, chassés du pouvoir fin 2001 par la force internationale, menée par les Etats-Unis, ont considérablement intensifié leur insurrection ces trois dernières années et étendu leurs actions de guérilla à la quasi-totalité du territoire afghan et jusqu'au coeur de Kaboul, pourtant transformée en véritable camp retranché, où ils multiplient les attaques audacieuses.



La France est prête à livrer l'ancien chef de cabinet de Mouammar Kadhafi à Interpol s'il y a un mandat d'arrêt en bonne et due forme contre lui et si les autorités libyennes le réclament, a déclaré mardi Nicolas Sarkozy sur RMC.

Le chef de l'Etat, candidat à un second mandat, a confirmé que Bachir Saleh vivait actuellement en France sous son nom et avec sa famille et qu'il faisait l'objet d'un mandat d'Interpol mais sous une autre identité, rapporte Reuters.

Il a précisé que ce proche de Mouammar Kadhafi, renversé et tué en 2011 par des insurgés soutenus militairement par une

LIBYE, SI TRIPOLI LE DEMANDE

Paris prêt à livrer Bachir Saleh

coalition internationale conduite par la France et la Grande-Bretagne, avait été accueilli en France "en plein accord" avec le nouveau président libyen, Moustafa Abdeljalil.

"Bachir Saleh est en France sous son identité et la décision pour lui d'être en France a été prise après consultation des autorités libyennes, parce que sa famille était en France", a expliqué le président français. "Nous travaillons main dans la main avec les autorités libyennes. Si M. Saleh est recherché par Interpol, il sera livré à Interpol."

Il a précisé que le mandat de l'organisation internationale de la police criminelle n'était pas encore exécutoire. "Sur le mandat d'Interpol, c'est une autre identité", a-t-il dit.

Selon des informations publiées par la presse, Bachir Saleh est l'objet d'une notice rouge d'Interpol, publiée sur le site internet de l'organisation, sous le nom de Bachir Al-Shrkawi, recherché pour fraude par la Libye.

Les services des ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur "sont en train de regarder cette question", a déclaré Nicolas Sarkozy.

S'il s'avère qu'il est bien l'homme visé par Interpol et si la Libye le réclame, il

sera remis à cette organisation, "il n'y a pas l'ombre d'un doute", a ajouté le président français.

Le Premier ministre, François Fillon, avait déclaré, lundi sur RTL que Bachir Saleh avait un passeport diplomatique du Niger et bénéficiait de l'immunité diplomatique.

Il avait ajouté que le gouvernement français n'avait pas connaissance d'un mandat d'arrêt contre lui.

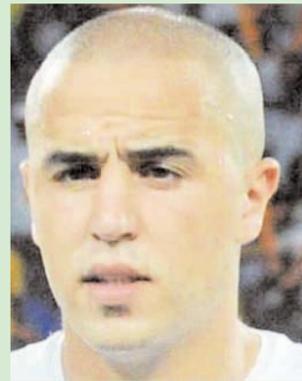
Bachir Saleh a été l'un des émissaires envoyés par Mouammar Kadhafi auprès des occidentaux, en particulier de la France, pour tenter de négocier son maintien au pouvoir.

Selon des sources familiales du dossier, il a notamment été reçu au début de l'été 2011 par Nicolas Sarkozy.

Le président français a confirmé mardi sur RMC que la France avait proposé la vie sauve et la possibilité de partir en exil à Mouammar Kadhafi si ses troupes, engagées dans des opérations meurtrières contre les insurgés, déposaient les armes.

"Nous avons dit à Kadhafi que si son armée déposait les armes, en accord d'ailleurs avec le président du CNT (Conseil national de transition libyen), il pourrait partir", a-t-il dit.

R. I. / Agence



Bougherra incertain pour le stage de Paris

Page 13

FOOTBALL, FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

LA FÊTE A BEL ET BIEN EU LIEU

Page 12



ES SÉTIF

Le prolongement du contrat de Geiger dépendra de l'effectif

L'entraîneur suisse, Alain Geiger, a conditionné la poursuite de sa mission aux commandes techniques de son club l'ES Sétif, vainqueur mardi de la Coupe d'Algérie de football face au CR Belouizdad (2-1, a.p), par "le maintien de l'ossature de l'effectif actuel et le recrutement de joueurs de qualité". "Je n'ai encore eu aucune discussion avec les dirigeants de l'ESS à propos de mon avenir avec le club, mais une chose est sûre, même si je suis tenté par la poursuite de ma mission, je ne le ferai pas sans conditions", a-t-il déclaré à l'APS.

Page 12

LA FÊTE A BEL ET BIEN EU LIEU

Les puristes de la balle ronde se sont trouvés récompensés par une belle partie de football animée par deux spécialistes en la matière, à savoir l'Entente de Sétif et le CR Belouizdad. En effet, rien n'a empêché le soleil d'illuminer les différentes artères de la capitale. Ce fut une journée favorable pour un pareil événement sportif national rehaussé par la présence des patrons mondial et continental du jeu en onze.

PAR MOURAD SALHI

Sous les yeux de la République Abdelaziz Bouteflika et du patron de la Fifa, Joseph Blatter ainsi que du premier responsable du football africain, Issa Hayatou, les deux finalistes ont gratifié le nombreux public, d'un spectacle palpitant, avec beaucoup d'engagement et surtout un fair-play exemplaire. Tous les ingrédients étaient là pour assurer la réussite d'un pareil événement d'envergure. Après 120 minutes de confrontation, Dame Coupe a choisi la ville de Aïn El-Fouara. Avec ce succès, huitième du genre, l'ES Sétif reprend son record, en s'installant seule sur la plus haute marche du classement des vainqueurs de cette prestigieuse compétition nationale, en se détachant de l'USM Alger qui partageait avec elle cette distinction avec 7 trophées chacun. Avec cette nouvelle consécration, 8e dans son histoire du club, l'Entente de Sétif confirme qu'elle reste invincible en finale de Coupe d'Algérie. Ils n'ont jamais raté une finale, les Sétifiens, qui occupent le fauteuil de leader du championnat national de Ligue 1, sont bien partis pour arracher



le doublé cette saison. Le club de la capitale des Hauts-Plateaux mérite pleinement sa huitième coupe et son adversaire, le CR Belouizdad reste, quand à lui, debut. Une belle ambiance de joie a régné tout au long de la capitale. Aïn El-Fouara a, encore une fois, perpétué la tradition, en offrant la huitième coupe aux milliers de ses supporters. C'était une finale attrayante durant laquelle les deux formations en tentant

de pratiquer du beau football pour faire plaisir au beau monde présent sur les gradins. Avant même après le match, de véritables marées humaines étaient, en effet, encore visibles tout autour du temple du complexe Mohamed-Boudiaf, à Alger. Tout au tour du stade 5-Juillet, des centaines de supporters, fous de joie, ont investi toutes les rues qui mènent à cette enceinte dès les premières heures de la journée de mardi

conférant une atmosphère d'allégresse, rarement observée dans la capitale. C'est un rendez-vous riche en rebondissement, les deux équipes ont tout donné pour réussir une bonne partie de football loin de toutes scène de violence. Un exemple qui servira davantage dans la lutte contre la violence. en tous cas, quand on veut on peut.

M. S.

CR BELOUZDAD Djamel Menad sur le départ ?

L'entraîneur du CR Belouizdad, Djamel Menad, a annoncé mardi à l'issue de la finale de la Coupe d'Algérie perdue face à l'ES Sétif (2-1 après prolongation), son intention de quitter le club algérois, en raison de "l'ingratitude de certaines personnes au CRB". "Je prendrai une décision dans les heures à venir. Ce n'est pas la défaite qui me pousse à quitter le club, mais plutôt l'ingratitude de certaines personnes au CRB, comme dans tout le football algérien", a déclaré Menad à l'APS. Menad a tenu à préciser que son équipe a réalisé voire "dépasse" les objectifs tracés par la direction du CRB, et qu'il ne considérait pas la défaite en finale comme un échec. "Je ne dispose pas d'un effectif suffisant pour jouer sur les deux tableaux, (coupe et championnat). Quand je suis arrivé au CRB, l'objectif était de jouer les premiers rôles en championnat et pas de décrocher des titres", a-t-il ajouté. Le CR Belouizdad occupe la 4^e place du championnat d'Algérie de Ligue 1, avec 42 points, à deux unités des deux leaders: l'ES Sétif et la JSM Béjaïa.

Le prolongement du contrat de Geiger dépendra de l'effectif

L'entraîneur suisse, Alain Geiger, a conditionné la poursuite de sa mission aux commandes techniques de son club l'ES Sétif, vainqueur mardi de la coupe d'Algérie de football face au CR Belouizdad (2-1, a.p), par "le maintien de l'ossature de l'effectif actuel et le recrutement de joueurs de qualité". "Je n'ai encore eu aucune discussion avec les dirigeants de l'ESS à propos de mon avenir avec le club, mais une chose est sûre, même si je suis tenté par la poursuite de ma mission, je ne le ferai pas sans conditions", a déclaré à l'APS, l'ex-entraîneur de la JS Kabylie (Ligue 1/Algérie). Geiger qui s'exprimait à l'issue de la finale, a reconnu que le groupe entre ses mains "a besoin de renforts", tout en insistant pour que "les cadres de l'équipe soient gardés". En fait, le technicien suisse craint un départ massif de ses meilleurs joueurs,

en raison notamment des problèmes financiers auxquels fait face l'équipe depuis le début de cette saison, raison pour laquelle les joueurs avaient même enclenché un mouvement de grève de deux jours, il y a quelques semaines. Malgré tous ces obstacles, Geiger a réussi à mener l'ESS à la plus haute marche du podium du championnat, et lui offrir un nouveau trophée en coupe d'Algérie, un parcours qui le met au centre d'intérêts de plusieurs clubs algériens, selon la presse. "Pour l'heure, je n'ai reçu aucun contact de la part d'un autre club, contrairement à ce qu'avancent certains. Je ne pense pas trop à mon avenir, car je suis plutôt concentré sur le reste de la saison, après on verra", a encore expliqué Geiger. Le trophée que vient de remporter "l'Aigle noir" dans l'épreuve populaire devrait "remotiver" ses joueurs en vue des dernières rencontres du championnat, selon l'entraîneur, après un passage à

vide qui lui a coûté plusieurs points, permettant à la JSM Béjaïa de le rejoindre en tête du classement. "Quand je suis arrivé à l'ESS, l'équipe occupait la 14^e place, personne des dirigeants ne m'a parlé de titre, au contraire, l'objectif qui m'a été assigné était de construire une équipe d'avenir d'autant que l'effectif est composé de plusieurs joueurs recrutés de divisions inférieures", a précisé le Suisse. "Mais comme nous avons réussi de belles choses jusque là, au point de nous retrouver parmi les prétendants au titre de champion, nous avons décidé de jouer pleinement nos chances dans cette épreuve. Le fait de gagner la coupe va certainement stimuler les joueurs pour terminer la saison en force, car je craignais énormément pour eux s'ils n'avaient pas remporté cette finale", a-t-il conclu.

APS

DÉCLARATIONS

Djamel Menad (entraîneur du CRB)

«Mes joueurs ont tout donné en 2e mi-temps, ce qui les a fatigués. L'adversaire a exploité les occasions qu'il s'est créées. Nous avons joué de malchance. Je félicite l'ESS pour sa victoire.»

Ammour (joueur du CRB)

«Nous avons fait une belle partie. Le niveau était excellent. Nous avons ressenti la fatigue, suite à la succession de matches. L'ESS a réalisé l'essentiel, en obtenant les faveurs de Dame Coupe.»

Naïli (joueur du CRB)

«Notre équipe n'a pas eu une bonne entame de match. Nous n'avons trouvé nos repères qu'en 2e période. L'essentiel est que l'esprit sportif a prévalu durant tout le match.»

Slimani (joueur du CRB)

«Nous avons été trahis par la fatigue. Nous avons tellement désiré cette coupe, surtout que notre public était présent dans le stade. Toutefois, il faut savoir accepter la défaite.»

Enrico Fabbro (ancien entraîneur du MC Alger)

«Sur l'ensemble du match, l'ESS mérite sa victoire, mais le CRB a joué de malchance en ratant plusieurs occasions. Le gardien sétifien Benhamou a été déterminant dans ses arrêts. La finale a été disputée, sans toutefois atteindre un haut niveau technique.»

Benchadi (joueur de l'ESS)

«L'ESS a prouvé qu'il reste un spécialiste de Coupe et qu'il n'a pas déçu ses supporters. Nous avons su gérer le match, même après l'égalisation du CRB. Nous avons gardé notre calme et fait pencher la balance en notre faveur dans un moment décisif. Note sacrée est méritée.»

Boukeria (joueur du CRB)

« Nous avons eu du mal à entrer dans le match, suite à la longue attente ayant précédé le coup d'envoi. Nous avons été surpris par un but, avant de dominer notre adversaire en 2e mi-temps, et inscrire le but égalisateur. Mais l'ESS a su prendre l'avantage durant les prolongations. C'est ça le football. Félicitations pour les Sétifiens.»

Mekehout (joueur du CRB)

«C'est ça le football. On voulait remporter la Coupe, mais celle-ci a préféré l'ES Sétif. Nous avons obtenu 4 à 5 occasions de but, que nous n'avons pas su exploiter, car on jouait de malchance. Maintenant, nous allons nous concentrer sur la suite du Championnat.»

Noureddine Neggazi (entraîneur adjoint du CRB)

"Nous avons eu quatre opportunités de scorer, et nous n'en avons exploité qu'une seule. L'ES Sétif a su convertir en but les siennes. Je la félicite. L'essentiel, est que nous disposons d'un effectif jeune et prometteur. Nous allons nous concentrer sur le championnat pour espérer monter sur le podium.»

Alain Geiger (entraîneur de l'ES Sétif)

«Avant la finale, c'était du 50-50, et tant mieux que nous ayons gagné. Maintenant, nous pensons au Championnat. Avant mon arrivée, l'équipe était classée à la 14^e place. Nous avons effectué un excellent travail. Pour l'avenir, je n'ai eu aucune discussion avec les dirigeants du club.»

Kheireddine Madoui (entraîneur adjoint de l'ESS)

«C'est mon 2e trophée en tant qu'entraîneur. Je suis très content de cette victoire. Je rends hommage aux joueurs qui étaient sous forte pression. Nous avons prouvé une fois de plus que notre équipe joue constamment pour les titres. Nous n'avons perdu aucune finale, ce qui perpétue la tradition de l'ESS. Nous allons continuer avec la même volonté et le même moral pour remporter le titre de champion.»

Farouk Belkaid (joueur de l'ESS)

«C'était un match assez fatigant. Je dédie ce trophée aux supporters sétifiens et tous les sportifs algériens, parce que nous avons honoré le football national.»

Benmoussa (joueur de l'ESS)

«C'est la victoire de la volonté, acquise également grâce au soutien de nos supporters. Je ne m'attendais pas à inscrire un but décisif. Nous avons axé notre travail sur les balles arrêtées. Le match était ouvert. Maintenant, nous allons nous concentrer sur ce qui reste du championnat, avec l'espoir de remporter le doublé. C'est mon premier titre que je dédie surtout à ma mère.»

Aoudia (joueur de l'ESS)

«C'était une belle finale. Nous avons senti la fatigue, alors que certains joueurs revenaient de blessure. J'ai pris le risque de prendre part au match sans être totalement rétabli. Notre sacrifice n'aura pas été vain.»

Meghni (joueur de l'ESS)

«Je suis heureux d'avoir gagné ma 1ère coupe. J'aurais souhaité jouer jusqu'à la fin du match, mais ma blessure m'en a empêché. J'ai préféré laisser ma place à un partenaire plus frais. L'essentiel, est que nous avons remporté le trophée.»

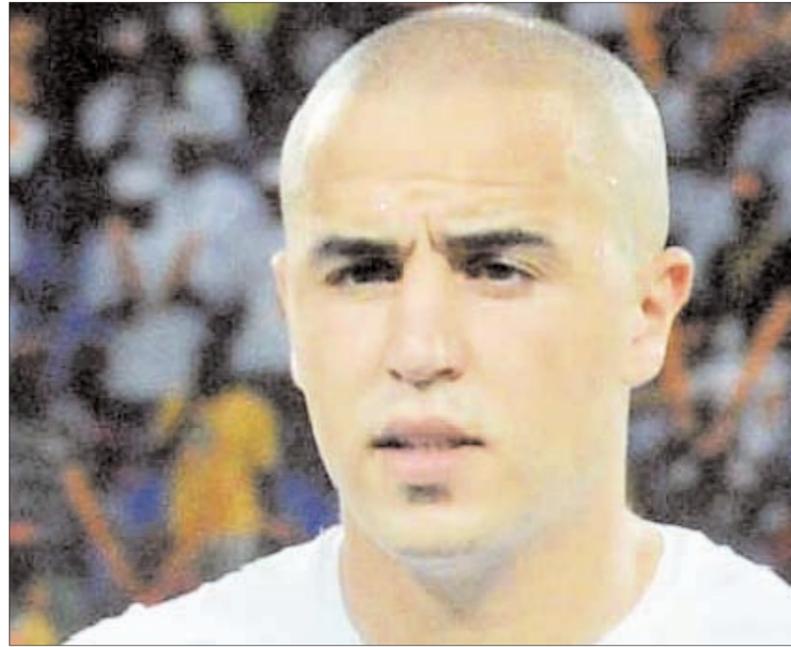
Karaoui (joueur du CRB)

«C'est une grande joie qui nous habite. Le match était difficile. L'essentiel est que nous allons fêter ce triomphe avec nos fans. Après, on parlera du championnat.»

EQUIPE NATIONALE

Bougherra incertain pour le stage de Paris

Le défenseur international algérien de Lekhwiya (Div.1/Qatar), Madjid Bougherra, est incertain pour le stage préparatoire de l'équipe nationale prévu à Paris (France) du 6 au 12 mai, en vue des trois matches de juin, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 et le Mondial 2014, rapporte mercredi la presse qatarie.



Le numéro 2 des Verts a contracté une blessure mardi soir lors de la défaite de son équipe face au Ahly Djeddah (3-0), lors de la 5e journée (groupe C) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Asie, précise la même source. Bougherra, blessé durant la première mi-temps, a tenté de poursuivre la rencontre, mais il a finalement du céder sa place à la 62e minute, juste après le deuxième but. Le défenseur de la sélection algérienne va effectuer

des tests approfondis mercredi pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure, et éventuellement la période de son indisponibilité. Cet imprévu posera certainement des soucis pour le coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, notamment après la décision du défenseur Antar Yahia, de mettre fin à sa carrière internationale. A l'issue de ce revers, Lekhwiya, entraîné par l'ancien international algérien, Djamel Belmadi, et qui a réussi à conser-

ver son titre de champion du Qatar, est éliminée de la Ligue des champions d'Asie. L'Algérie recevra début juin le Rwanda, pour le compte de la 1ère journée des éliminatoires du Mondial 2014, avant d'effectuer un périlleux déplacement à Bamako pour donner la réplique au Mali, à l'occasion de la 2e journée. Les Verts, accueilleront ensuite la Gambie, entre le 15 et le 17 juin, en match retour des éliminatoires de la CAN-2013.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2013 DES U-20

Le tournoi final aura lieu à Alger

En ballottage avec Oran pour abriter le prochain championnat d'Afrique des nations des moins de 20 ans (U-20), Alger a été désigné pour accueillir l'évènement footballistique prévu en mars 2013, a-t-on appris mercredi auprès de la fédération algérienne de

football (FAF). Le comité d'organisation du tournoi n'a toutefois pas encore tranché sur les deux stades retenus pour recevoir les rencontres des huit équipes réparties sur deux groupes, devant prendre part au rendez-vous, a fait savoir à l'APS, un membre du comité en

question. "Le choix sera fait bientôt sur quatre stades retenus dans notre calepin, à savoir ceux de Zéralda, de Dar El-Beida, de Reghaïa et de Bir Khadem", a ajouté la même source. Le prochain championnat d'Afrique des U-20 sera qualificatif à la coupe du monde de la catégorie

prévue durant la même année, un pari que compte relever la sélection algérienne sous la houlette de son nouvel entraîneur français Jean Marc Nobello, surtout que les jeunes des Verts n'ont plus participé à ce tournoi planétaire depuis 1979 au Japon.

CLASSEMENT IFFHS

Le Barça solide leader, l'ES Sétif 256e

Le FC Barcelone continue de dominer le classement mensuel de la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques du football (IFFHS) du mois d'avril devant son rival de toujours le Real Madrid, alors que l'ES Sétif, vainqueur mardi de la Coupe d'Algérie, est l'équipe algérienne la mieux classée (256e). Le MC Alger, qui occupait lors du classement du mois de mars la 206e place, a spectaculairement régressé et occupe désormais 325e place. En revanche, le co-leader du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle, l'ES Sétif recule de la 248e à la 256e place au classement de l'IFFHS. De son côté, l'ASO Chlef, a fait un bond de 30 places par rapport au classement de mars et occupe désormais la 275e position. Les deux clubs de la Kabylie, la JSK et la JSM Béjaïa, qui occupaient respectivement la 265e et 298e, ne figurent pas dans le classement de mois d'avril, qui comporte 408 clubs. Dans le haut du classement, la surprenante équipe chilienne de l'Universidad de Santiago remonte à la 3e place à deux longueurs de la formation de José Mourinho, l'IFFHS (la Fédération Internationale de l'histoire et des Statistiques du Football) publie tous les mois son classement mondial des clubs à la manière du classement ATP de Tennis. Ce classement tient uniquement compte des résultats des douze derniers mois des compétitions (inter) continentales, des matches de championnat national et de la coupe nationale.

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UFAA À BEYROUTH Raouraoua présidera la réunion

Le Président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua présidera la 49e réunion du Comité exécutif de l'Union arabe de football (UFAA), prévue ce jeudi à Beyrouth (Liban), a indiqué mercredi l'instance dirigeante du football arabe. Plusieurs points sont à l'ordre du jour de cette 49e réunion, entre autres, l'adoption du rapport de la 48e réunion du comité exécutif, l'étude du rapport du secrétaire général de l'instance arabe, ainsi l'adoption du rapport d'activité de l'UFAA durant la période allant du 16 février 2011 au 30 avril 2012. Les membres du comité exécutif aborderont également au cours de cette réunion, les propositions des fédérations affiliées sur les amendements de la loi fondamentale de l'UFAA. D'autre part, l'assemblée générale de l'Union arabe de football (UFAA) se réunira le vendredi 4 mai.

Le CRVM Jijel accède en division Régionale 1

Le Chabab Riadhi Village Moussa (CRVM) de Jijel a accédé en division régionale 1 après sa brillante victoire, mardi au stade Commandant Rouabah-Hocine, sur l'Équipe de l'Éducation de Sétif, sur le score sans appel de 4 buts à 0. Au cours de cette ultime journée du championnat régional 2, le leader, Aïn Lahdjar (Sétif) qui n'Éa pu obtenir qu'Éun match nul (0-0) à l'Éextérieur, face à l'Équipe d'ÉEl Kennar (Jijel), a offert l'Éoccasion aux ÉAigles.ÉÉ de Village Moussa -- de quartier populaire de la cité littorale -- de décrocher une accession à laquelle les supporters du club rêvent depuis plusieurs années. Les buts de la victoire, signés Abdou, Lourci, Boufessiou et Bouchabou, ce qui permet au CRVM de totaliser 61 points, à une petite longueur de Aïn Lahdjar. Cet évènement sportif a été salué en soirée par un concert de klaxons par des jeunes en moto hissant le drapeau noir et blanc, frappé d'Éun aigle, symbole du CRVM.

BARÇA

Guardiola blanchit Mourinho

L'entraîneur du FC Barcelone Pep Guardiola a assuré mardi que José Mourinho, son homologue au Real Madrid, n'était pour rien dans l'usure que le technicien avait invoquée pour expliquer son départ du club catalan à la fin de la saison. "Mourinho n'est pour rien dans l'usure que je ressens.

Cette usure, c'est le quotidien qui la crée, les entraînements au jour le jour tout au long de ces quatre années", a déclaré Guardiola en conférence de presse à propos du Portugais avec qui les relations ont souvent été orageuses. Guardiola, en poste depuis 2008, a profité de l'occasion pour une fois de plus appuyer le choix de son actuel adjoint, Tito Vilanova, comme son successeur. "Je ne sais pas si sans lui, j'aurais réussi de la même manière. Il fait partie de ces 13 titres (sur 18 possibles) que nous avons décrochés. Beaucoup des décisions prises durant cette période, nous les avons prises ensemble. Cette transition se fait donc dans la continuité", s'est-il félicité.

Guardiola a par ailleurs expliqué que chacun des trois matches de Liga restants serviraient de répétition générale avant la finale de la Coupe du Roi du Barça contre l'Athletic Bilbao, le 25 mai prochain. Relégués à sept points du Real à trois journées de la fin, les Catalans n'ont en effet plus de réelle chance de succès en Liga. Il a également révélé que pour les quatre matches restants, les buts du Barça devraient être gardés par José Manuel Pinto, habituelle doublure de Victor Valdes. Pour le match contre Malaga mercredi, le Barça sera privé de son attaquant Alexis Sanchez, touché à la cuisse gauche, et de son défenseur central Gerard Piqué, qui se remet d'un choc à la tête reçu il y a une semaine.

RUMMENIGGE :

«Robben va rester longtemps au Bayern»

Le président du Bayern Munich (Div. 1 allemande de football), Karl-Heinz Rummenigge, s'est déclaré persuadé quant à la prolongation du contrat du milieu néerlandais Arjen Robben au-delà de la fin de son contrat, prévu en 2013, dans un entretien à l'hebdomadaire Sport Bild paru mercredi. Arjen va rester longtemps au Bayern, affirme Rummenigge, ajoutant même "qu'aucune star ne nous quittera" durant l'intersaison. Avis partagé par Franz Beckenbauer qui assure mercredi dans le quotidien Bild que le Bayern a besoin de Robben" qui "est aussi essentiel à droite que Ribéry l'est à gauche tant que le club jouera avec deux ailiers". Ces propos sont intervenus deux jours après l'annonce de Bild que Robben et son père-agent auraient annulé la signature d'une prolongation jusqu'en 2015, mécontent de la façon dont le club avait géré "l'affaire du coup de poing" donné par le Français Franck Ribéry durant la pause de la demi-finale aller de la Ligue des champions contre le Real Madrid.

Ribéry avait dû présenter ses excuses à l'équipe et payer une amende d'environ 50.000 euros. Robben, 28 ans, a rejoint le Bayern en 2009 en provenance du Real Madrid et son contrat expire en 2013.

FOOTBALL, LIGUE 1

Montpellier laisse passer une chance en or

Montpellier, qui a manqué un penalty dans le temps additionnel, a gâché l'opportunité de faire le break en tête de la Ligue 1 en concédant le nul (2-2) face à Evian-Thonon mardi à la Mosson, en match avancé de la 35e journée, au bout d'une rencontre indécise et très ouverte.

Ce premier nul concédé à la Mosson depuis la trêve hivernale redonne espoir au Paris SG et à Lille qui peuvent recoller à trois et cinq points, en cas de succès respectif devant Saint-Etienne et à Nice mercredi et ainsi relancer la course au titre. Seulement accroché par le PSG et Toulouse à la Mosson, Montpellier a abandonné ses premiers points à domicile en 2012, où il restait sur une série de huit victoires consécutives.

Quatre jours après sa victoire probante à Toulouse, le leader a manqué de souffle. Dans une fin de match houleuse, marquée par les expulsions de Belhanda et Mongongu, il a perdu ses nerfs au plus mauvais moment de la saison. La formation de Pablo Correa a confirmé sa solidité à l'extérieur en décrochant un nul mérité après quatre succès consécutifs et préservait sa neuvième place. Dans un stade de la Mosson, enfin bien garni, Montpellier enflammait les vingt premières minutes autour de son milieu de terrain, animé par le Chilien Marco Estradra. Seulement, le leader manquait de lucidité devant le but à l'image d'Olivier Giroud. Par deux fois (10, 16), le meilleur buteur du Championnat de France échouait devant



Andersen. Soumis à la pression héraultaise, l'équipe de Pablo Correa s'appliquait à bien défendre et maintenait une menace sur des contres, orchestrés par l'ancien Montpelliérain Cédric Barbosa, auteur d'une balle frappe (21). Les joueurs de Girard poussaient la solide défense savoyarde à la faute à la 41e minute lorsque Andersen provoquait un penalty en heurtant Giroud sur une sortie aérienne. Belhanda le transformait et inscrivait son 12e but (42) de la saison. Evian-Thonon profitait d'un relâchement et d'un flottement de la défense pour égaliser deux minutes plus tard (44) par le milieu de terrain Kahlenberg qui exploitait une remise de Khelifa. En seconde période, au moment où il reprenait sa mainmise sur le match, après une frappe de Belhanda (61'),

une tête de Camara (62) et un tir croisé de Cabella (64), Montpellier était piégé sur un contre, initié par le capitaine Barbosa. Son centre était repris du bout du pied par Bérigaud (69). Quelque peu décontenancé par ce scénario improbable, l'entraîneur René Girard lançait ses joueurs expérimentés : Pitau et Dernis. Si Montpellier piétinait, il parvenait finalement à égaliser par l'intermédiaire de Giroud (84). Il profitait d'une remise de Camara pour réussir son 21e but de la saison. Uu bout du temps additionnel et d'une énorme échauffourée, où Belhanda et Mongongu étaient expulsés, le Sénégalais Souleymane Camara manquait un second penalty, sifflé pour une faute sur Cabella. Montpellier, en craquant nerveusement en cette fin de match, relançait le championnat.

ANGLETERRE

Liverpool prépare mal sa finale

Liverpool est passé à côté de son duel contre Fulham (0-1) en match en retard du Championnat d'Angleterre mardi, à quatre jours de la finale de Coupe d'Angleterre contre Chelsea. Les "Reds", sans leur buteur Suarez ni leur capitaine Gerrard, menagés, ont très mal débuté avec un but contre son camp de Skrtel après seulement cinq minutes de jeu. Le défenseur slovaque a propulsé le ballon dans ses propres filets sur un centre puissant de Riise, un ancien de Liverpool. Malgré une nette domination territoriale, les hommes de Kenny Dalglish qui ne sont imposés

qu'à cinq reprises à Anfield cette saison, n'ont pas réussi à revenir au score, la faute notamment aux imprécisions de Carroll et Kuyt. Procédant par contres, Fulham a bien failli ajouter un deuxième but par Dempsey (78), pourtant seul devant le gardien. Lâché dans la course à l'Europe, Liverpool conserve sa 8e place, mais se retrouve désormais à égalité de points avec son adversaire du jour. Déjà vainqueur de la Coupe de la Ligue, les "Reds" peuvent définitivement sauver leur saison s'ils décrochent samedi à Wembley la huitième "Cup" de leur histoire contre Chelsea. Les

"Blues", 6e en championnat et finalistes de la Ligue des champions contre le Bayern Munich le 19 mai, affrontent mercredi Newcastle (5e) dans un match crucial en vue de la qualification pour la prochaine C1. Autre candidat à la C1, Tottenham, 4e en plein doute, se rend à Bolton (18e), rencontre capitale pour les deux équipes qui sera suivie en tribunes par Fabrice Muamba, victime d'un accident cardiaque en mars en plein match. Dans l'autre match en retard disputé mardi, Stoke City et Everton, équipes n'ayant plus rien à espérer ou à craindre, se sont neutralisés (1-1).

ITALIE

Naples fait le premier pas

Naples a pris 3 points d'avance à la troisième place du Championnat d'Italie en battant Palerme (2-0) en match avancé de la 35e journée mardi, contraignant ses poursuivants à s'imposer aussi mercredi pour suivre le rythme, la Juventus pouvant être sacrée dès mercredi.

Tous à 55 points, l'Inter Milan à Parme, l'Udinese à Cesena, qui est relégué, et la Lazio Rome contre Sienne essaieront donc de rattraper les Napolitains (58 points) mercredi (18h45 GMT). Naples s'est débarrassé

de Palerme en première période, d'abord sur un penalty d'Edinson Cavani (16) après une main du Serbe Milan Milanovic, puis sur un but de Marek Hamsik, après un joli travail du Macédonien Goran Pandev décalant le Slovaque qui arrivait lancé (35). De son côté, Palerme se maintiendra en Serie A si Lecce ne gagne pas à la Juventus Turin mercredi. Il s'agira de la première balle de match dans la lutte pour le titre pour la Juve. Si les "Bianconeri" gagnent et que l'AC Milan perd chez lui contre l'Atalanta

Bergame, ils seront champions. Dans le premier match de la journée, mardi, l'AS Rome n'a obtenu qu'un point au Chievo Vérone (0-0) et risque d'être irrémédiablement distancée dans la course à l'Europe.

Dans un match d'une grande tristesse, où le Chievo a assuré mathématiquement son maintien, les Romains n'ont pas amélioré la situation de leur entraîneur Luis Enrique, qui pourrait ne pas rester après une saison en demi-teinte selon de nombreux médias italiens.

VILLAGE INTERNATIONAL RIVIERA AU FESTIVAL DE CANNES

Première participation de l'Algérie

Pour la première fois depuis sa tenue, l'Algérie participera, du 16 au 27 mai prochains, au Village international Riviera du festival de Cannes. Pour cette participation, le ministère de la Culture a confié à l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) le pavillon de l'Algérie pour veiller à son bon déroulement. Le slogan choisi se veut une célébration du 50e anniversaire de l'Indépendance : «L'Algérie, 50 ans de cinéma».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Conçu comme une tribune du cinéma mondial, le Village international du Festival de Cannes offre un cadre

SALUÉE PAR PLUSIEURS CINÉPHILES

Réouverture de la Cinémathèque de Béchar

La salle de la cinémathèque de Béchar a été officiellement rouverte mardi aux cinéphiles, à l'occasion de la célébration de la Fête internationale du travail.

La cérémonie de réouverture de cette infrastructure cinématographique et culturelle, qui s'est déroulée en présence des autorités locales, a permis aux responsables locaux du secteur de la Culture de mettre en relief le rôle dévolu à cette structure pour la relance des manifestations cinématographiques à Béchar, après un arrêt de plus de six ans.

La rénovation de cette salle de 660 places, dont 250 en plein air, a nécessité un investissement de plus de 55 millions de dinars dégagé par le ministère de la Culture dans le cadre d'une vaste opération de rénovation et de modernisation de salles similaires à travers le pays, a indiqué un responsable de la Direction locale de la culture.

En plus de la rénovation de l'ensemble des structures d'accueil et de la salle de projection qui a été équipée en fauteuils ignifuges, il a été procédé également à la modernisation des équipements de projection (son et acoustique), en plus de l'installation d'un système de climatisation. Les structures administratives ont été aussi rénovées dans le but d'offrir aux agents chargés de la gestion de cette salle de bonnes conditions de travail, a indiqué le responsable de cette structure.

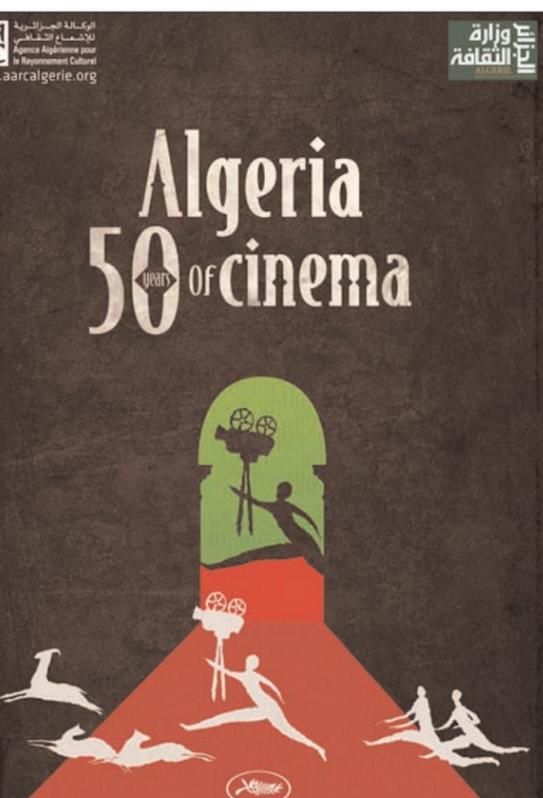
La réouverture de la salle de la Cinémathèque a été chaleureusement saluée par plusieurs cinéphiles présents à cette occasion.

En marge de la réouverture de cette salle, une cérémonie de remise de cadeaux par les autorités locales à plusieurs retraités du secteur des travaux publics a eu lieu à cette occasion, dans le cadre de la célébration de la Fête internationale du travail.

APS

exceptionnel de promotion, de contacts et de négociations avec les professionnels du cinéma. Ses pavillons accueillent des pays leaders en matière de production, comme les Etats-Unis ou l'Inde, ou des industries émergentes comme celles de la Turquie, l'Argentine ou la Corée du Sud. Parmi plusieurs pays européens (Allemagne, Belgique, Croatie, France, Royaume Uni, Suisse...), asiatiques (Chine, Japon, Thaïlande...), arabes et africains (Emirats arabes unis, Jordanie, Maroc, Nigeria, Tunisie) ainsi que le Canada et la Russie, l'Algérie sera présente, pour la première fois depuis son Indépendance, dans cet espace recherché par les cinématographies nationales et d'importants organismes internationaux du septième art.

Le pavillon de l'Algérie servira à mettre en valeur le potentiel du cinéma national, notamment à travers les nouvelles expressions de jeunes réalisateurs, et à proposer activement les partenariats attendus, tant du point de vue de la production (coproductions, financements...) que de la distribution dans les deux sens, ou encore de la formation. Dans ce cadre, il s'agira d'avancer des offres en matière d'investissement en Algérie (salles de cinéma, studios...) où le réseau, comme les moyens de production et de postproduction, demeu-



rent très insuffisants par rapport à une demande interne immense. De même, les décors naturels et architecturaux très variés qu'offre l'Algérie seront mis en valeur en direction des producteurs à la recherche de lieux de tournage particuliers et financièrement abordables.

Le pavillon de l'Algérie présentera un panorama du cinéma national depuis cinquante ans d'indépendance et s'emploiera à promouvoir les dernières productions. De jeunes réalisateurs seront présents pour incarner, aux côtés de leurs aînés, les talents créatifs dont dispose le pays.

Cet espace privilégié de visibilité, de contacts et de promotion, fonctionnera sur un double plan : par l'accueil des professionnels du monde entier et une action externe de relations publiques, indispensables dans le monde du cinéma. Dans ce sens, le pavillon sera le lieu de nombreux rendez-vous professionnels, dont certains sont déjà pris. Il permettra aux cinéastes et producteurs algériens de se rencontrer entre eux et d'accueillir leurs collègues étrangers dans un espace convivial de travail et de contacts.

C'est avec la conviction que le cinéma algérien recèle un potentiel appréciable, mais qu'il lui reste à franchir des étapes nouvelles pour son épanouissement et sa professionnalisation, que le pavillon Algérie à Cannes œuvrera. Pour information, le pavillon Algérie sera le numéro 116.

K. H.

LE PATRIMOINE CULTUREL DU OUARSENIS S'INVITE À TIARET

Ambiance festive

La wilaya de Tissemsilt entend mettre en exergue, à la faveur de sa semaine culturelle dans la wilaya de Tiaret, l'histoire, la culture et le patrimoine matériel et immatériel de l'Ouarsenis.

La Maison de la culture de la capitale du Sersou a abrité à cette occasion, lundi soir, des expositions pour mettre en valeur des monuments de la wilaya de Tissemsilt à l'instar de la forteresse de "Taza" dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, qui comporte des vestiges historiques témoignant de la résistance du fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'occupant français. Le cimetière romain Aïn Tekria, à Khemisti, le site archéologique de Aïn Sfa (Tissemsilt) contenant des gravures rupestres et des écrits libyques et Tifinakh, sont autant de trésors mis en lumière par cette wilaya.

Des écrits de savants de l'Ouarsenis, notamment l'érudite Ahmed Benyahia El Ouancharissi, sont également exposés, tout comme différents produits artisanaux

et métiers traditionnels tels que l'habit traditionnel de femmes, les tapis, les bijoux traditionnels, la peinture sur verre et le pliage de papier.

Le public tiareti, venu nombreux à l'ouverture de cette manifestation culturelle, a apprécié, dans une ambiance festive, les représentations folkloriques animées par l'association Les jeunes de l'Ouarsenis. Cette cérémonie a été également marquée par un gala de chants populaires interprétés par la troupe Tarab El-Arabi et de rythmes musicaux de la troupe Association El Wissal du genre gnaoui, et par des lectures poétiques du genre Melhoun, dont les poèmes sont signés par des aèdes, à l'image de Ziri Ahmed, Djilali Arabi, Bekkai Hocine, Cheikh Rabah Ould Sennia.

Ont été également programmés à cette manifestation culturelle, des chansons bédouines interprétées par Boukenine Mohamed, connu sous le nom de cheikh El-Miloud El-Fialari, Henni Benamar et

Rabah Ould Sennia.

Des spectacles artistiques dans des genres bédouins sont également animés par l'association El Wissal de la chanson rap et Chourouk culturelle de la chanson populaire, ainsi que des poèmes du genre melhoun déclamés par un groupe de poètes de Tissemsilt, dont Bent El-Khoukh Ghalem, Medjhoud Abdelkader et Mohamed Meddah.

Les enfants seront au rendez-vous avec une représentation théâtrale intitulée "Sawsan wa makhloukat el qotr", assurée par le groupe Noudjoum el-khachaba de la commune de Khemisti.

La radio régionale de Tiaret diffusera à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine une émission intitulée : Témoignages du patrimoine matériel et immatériel dans la résistance nationale, animée par des professeurs du centre universitaire de Tissemsilt, dont Dr Belhocine Mohamed et Dr Morsi Rachid.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



ABUS DE CONFIANCE

Quand l'ange se transforme en diable

Le lendemain, en fin de journée, Nabila téléphona à Saïd pour lui demander s'il était revenu d'Alger et il lui fit savoir qu'il était revenu mais sans le véhicule en raison d'une rupture de stock.

PAR KAMEL AZIOUALI

Nabila (35 ans) se rendit au magasin d'ustensiles de cuisine où travaillait Saïd en qualité de vendeur.

- Bonjour, mon frère... excuse-moi de te déranger... Je viens d'acheter un petit buffet de cuisine et le commerçant qui me l'a vendu n'assure pas le transport... Il m'a dit qu'il y avait ici quelqu'un qui s'occupait de cette tâche.

- Effectivement, madame. Il m'arrive de temps en temps de transporter les achats des clients jusqu'à leur domicile...

- Pour combien ?

- D'habitude je m'acquitte de cette tâche pour la somme de 400 DA quelle que soit la distance.

- D'accord...

Le jeune homme de 27 ans, après avoir demandé à quelqu'un de rester dans le magasin, demanda à Nabila de l'accompagner à bord d'un mini-fourgon chinois et tous les deux se rendirent jusqu'au magasin où elle avait acheté son buffet de cuisine.

Le meuble ne s'avéra pas trop lourd pour Saïd qui parvint à le faire monter dans le camion.

Dès qu'il eut démarré, il demanda à sa cliente :

- Tu habites un immeuble ?

- Oui... A la Nouvelle-Ville de Tizi-Ouzou. C'est tout près d'ici.

- Hum... et tu habites quel étage ?

- Le 1^{er}.

- Ah ! C'est très bien. Ainsi nous n'avons pas besoin de demander à quelqu'un de nous aider...

- J'ai un frère qui a vingt ans mais il ne peut nous être d'aucun secours.

- C'est un paresseux ?

- Non... Il est handicapé moteur.

- Je suis désolé.

- Il a été victime d'un accident de la circulation.

- Que Dieu vous assiste tous.

- Amine !

Saïd monta le buffet de cuisine jusqu'au domicile de Nabila. Celle-ci lui tendit deux billets de 200 DA mais il les repoussa.

- Non, garde ton argent.

- Mais tu t'es fatigué. Tu as monté le meuble tout seul jusqu'ici et toute peine mérite salaire.

- Je te dis de garder ton argent... Parce que la distance n'est pas importante... Je serais un monstre si j'acceptais d'être payé...

- Mais...

- Disons que je t'ai rendu service.



- Merci... Mais tu peux accepter de prendre un verre de limonade ou une tasse de café ?

- Ah ! Oui... là... je ne dirai pas non. Je prendrai bien une tasse de café.

Au salon où Saïd avait pris sa tasse de café, il fut rejoint par le frère cadet de Nabila, qui ne se déplaçait que dans un fauteuil roulant, et par sa mère. Tous les quatre, pendant une dizaine de minutes parlèrent de tout et de rien. Après quoi, le jeune homme se leva pour prendre congé de la petite famille.

Avant de s'en aller il dit à Nabila et à sa mère :

- Je vais vous écrire mon numéro de téléphone sur une petite feuille. Si vous avez besoin de quoi que ce soit, vous n'avez qu'à m'appeler. Mon petit fourgon est à votre disposition même au milieu de la nuit.

- Ah ! merci mon fils, merci ! lui répondit la mère de Nabila et de Wahab d'une voix émue et reconnaissante

Deux jours plus tard, alors que Nabila ne s'y attendait pas, Saïd se rendit chez eux pour emmener son frère handicapé en promenade dans son fourgon.

Le jeune homme était fou de joie :

- Oh ! Merci, mon frère ! Cela fait plus d'un mois que je ne suis pas sorti ! Ma mère et ma sœur doivent s'ennuyer également.

- Eh bien ! Qu'elles viennent aussi.

Et c'est ainsi que toute la famille se retrouva du côté d'Azeffoun où elle passa la journée à admirer la mer, les mouettes et le bleu du ciel. Cette sortie permit à Saïd de devenir un ami de la famille de Nabila.

Une autre fois, à la faveur d'un service qu'il avait rendu à Nabila, le jeune homme se retrouva de nouveau chez la petite famille. Là, il se passa quelque chose qui approfondit davantage l'estime que la famille lui portait. Il avait coupé les cheveux, la barbe et les ongles de Wahab. Par cet acte de générosité, Saïd était devenu le

confident de Nabila, de sa mère et de son frère cadet. La mère avait même soupçonné le jeune homme d'être amoureux de sa fille.

- Oh ! Non, mère, lui répondit celle-ci. Il ne peut pas être amoureux de moi. Il est plus jeune que moi d'au moins cinq ans...

- Et alors ? Il y a des hommes qui se marient avec des femmes plus âgées qu'eux...

- Tu es en train de rêver, maman... Saïd veut juste nous rendre service.

- Moi, je suis presque certaine que tu lui plais... Tu as oublié que tu as 35 ans ? A cet âge-là on se marie avec le premier venu... mais toi, ce n'est pas le premier venu. Il est jeune, beau, gentil, aimable... Tu devrais lui en parler...

- Oh ! Non... maman... C'est à lui de m'en parler...

- Bon, d'accord ; promets-moi de ne pas le repousser s'il te fait savoir qu'il a envie de t'épouser...

- Ah ! Oui, là, d'accord... s'il m'en parle le premier, il n'y a pas de problème...

A la faveur d'une autre rencontre avec Saïd dans le magasin où celui-ci travaillait, Nabila fit part de ses soucis vis-à-vis de son frère cadet.

- Je suis en train de lui chercher une source de revenus pour qu'il soit autonome.

- Il est handicapé physique. Ce ne sera pas facile, Nabila.

- Je sais... Il faudra qu'il soit maître de son destin. J'ai pensé à lui acheter un de ces minibus chinois à 7 places qui sillonnent la Kabylie. Cela lui fera une entrée d'argent régulière.

- Oui... c'est une bonne idée... Ces bus coûtent entre 60 et 70 millions de centimes.

- 74 millions de centimes. Je les ai déjà vus... je ne peux pas l'acheter sans une aide de l'Etat...

- L'Etat aide les gens à acheter des voitures ?

- Oui... mais quand ils sont des cas particuliers comme mon frère. Le hic c'est qu'il y a une tonne de paperasse à réunir.

- Je suis là ! Je t'emmène où tu veux pour réunir ces papiers...

Après avoir «couru» pendant deux mois en compagnie de Saïd, Nabila parvint à réunir le dossier et à obtenir l'aide qu'elle voulait.

Un jour vers midi, elle téléphona à Saïd pour l'inviter à déjeuner à la maison. Et c'est autour d'un plat de couscous avec de la viande de veau que la jeune fille demanda un ultime service à Saïd.

- Saïd, tu peux te rendre à Alger pour nous ramener un minibus chinois ?

- Oui, pourquoi pas ?

- Moi, je ne peux pas y aller pour un tas de raisons. J'ai le permis mais je ne conduis pas. En plus, je ne peux pas y aller parce que ce mois-ci je me suis trop absentée de mon travail.

- Je te ramènerai ce minibus.

Saïd prit l'argent et s'en alla.

Le lendemain, en fin de journée, Nabila téléphona à Saïd pour lui demander s'il était revenu d'Alger et il lui fit savoir qu'il était revenu mais sans le véhicule en raison d'une rupture de stock.

- Il y aura un autre arrivage de ces minibus ?

- Oui... mais dans quatre mois. Tu veux que je te rende l'argent ?

- Non, non... Mais nous comptons sur toi pour nous ramener ce minibus dès qu'il y aura un arrivage.

- Mais bien sûr.

Quelques jours plus tard, alors qu'elle se trouvait à la vieille ville de Tizi-Ouzou, Nabila vit Saïd au volant d'un fourgon neuf identique à celui qu'elle voulait acheter.

Elle sauta de joie parce qu'elle s'était dit que Saïd l'avait ramené et qu'il était en train de l'essayer. Mais quelle ne fut sa surprise lorsque celui-ci lui dit que ce fourgon-là était à lui.

- Cesse de plaisanter Saïd...

- Mais je ne plaisante pas... Ce véhicule est à moi...

- Bon, d'accord, tu peux me rendre mon argent ?

- Quel argent ?

- Les 74 millions que je t'ai donnés.

- Ah ! Mais tu as perdu la tête ou quoi, Nabila ? Tu ne m'as rien donné.

Nabila fut si choquée par ce qu'elle venait d'entendre qu'elle s'évanouit au milieu de la chaussée, provoquant un embouteillage monstre.

Il y a quelques jours, Nabila et Saïd se sont retrouvés au tribunal de Tizi-Ouzou.

Ce dernier a nié avoir reçu de l'argent de la part de Nabila, maintenant que le véhicule lui appartenait et qu'il l'avait acheté grâce à ses économies et à l'argent que lui avait envoyé sa sœur aînée émigrée en France.

La jeune fille a récupéré son fourgon. Quant à Saïd, il a écopé de 18 mois de prison ferme et de 50.000 dinars d'amende.

K. A.

SCLÉROSE EN PLAQUES

Une affection invalidante touchant les femmes

Cette affection chronique du système nerveux débute généralement entre 20 ans et 40 ans et affecte principalement les femmes. La sclérose en plaques est la première cause de handicap sévère, acquise sans traumatisme du sujet jeune. Néanmoins, cette maladie a largement bénéficié ces dernières années des progrès diagnostiques et thérapeutiques.

L'évolution de la sclérose en plaques est principalement marquée par une succession de poussées (apparition ou aggravation de signes neurologiques qui disparaissent partiellement ou en totalité), mais il existe des formes progressives, correspondant à une aggravation sur 6 à 12 mois.

Dans les formes bénignes de sclérose en plaques, la vie professionnelle reste normale ou est peu gênée. Dans les formes communes, le handicap est net après environ 10 ans, la perte de la marche survient en moyenne 20 ans après le début de la maladie.

Dans les formes graves de la sclérose en plaques, le handicap est majeur en 1 à 2 ans, grevant l'espérance de vie à court terme (5 à 10 ans).

C'est la dissémination dans le temps et dans l'espace de lésions de la substance blanche du système nerveux central (cerveau et moelle épinière).

Une hypothèse suggère l'incorporation d'une particule virale dans la cellule nerveuse, responsable de la dénaturation d'une partie de ses constituants (myéline). Se faire suivre par son médecin généraliste et son neurologue. Gardant un rythme de base d'une consultation spécialisée par an, il faut les rapprocher si l'état physique ou la surveillance du traitement le justifient. Maintenir le plus longtemps possible son activité professionnelle, quitte à adapter le poste de travail. Le médecin du travail doit être un partenaire.

Suivre des séances de rééducation selon le stade de la maladie

Au départ, des exercices d'assouplissement, des séquences de marche, d'entretien musculaire et d'équilibre. Plus tard, il faudra lutter contre les comportements délétères et la perte des activités de la vie quotidienne. Enfin, l'objectif est de s'adapter aux aides matérielles (fauteuil roulant, aménagement de l'habitat) et maintenir la fonction respiratoire.

A propos de la grossesse : il n'y a pas de risque d'aggravation du handicap en raison de la grossesse. Il n'y a pas d'augmentation du risque obstétrical et néonatal. La péridurale ou l'allaitement ne changent pas le cours de la maladie. Par contre, le risque de faire une poussée, qui diminue fortement au troisième trimestre de la grossesse, augmente nettement dans les trois mois suivant l'accouchement.

Les vaccinations n'ont pas démontré d'augmentation du risque de déclenchement ou d'aggravation de la maladie, par rapport à la population générale.

Dès l'installation en quelques jours ou quelques semaines, plus rarement en quelques heures d'une gêne dans les mouvements ou les perceptions sensibles.

Symptômes

Une baisse de la vision, la fatigue inexpliquée, les crampes, l'apparition de mou-

La sclérose en plaques

Une maladie du système nerveux central touchant la moelle épinière et le cerveau

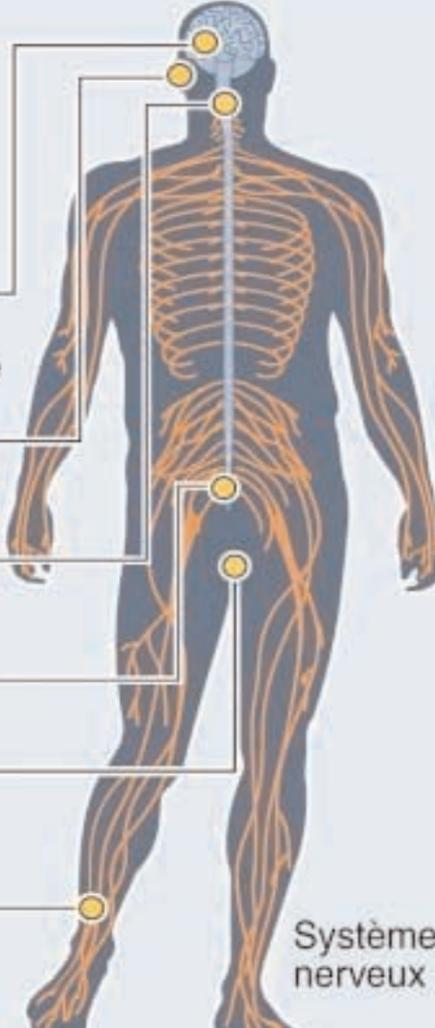
Caractéristiques

- Des cellules du système immunitaire attaquent les neurones
- Le tissu protégeant les fibres nerveuses, appelé myéline, est détérioré

Principaux symptômes

- Troubles de la vue et de la mémoire
- Perte d'équilibre
- Anomalies de la parole
- Incontinence
- Perte de sensations sexuelles
- Difficulté de marche, fourmillements

Source : Harvard/NMSA/MayoClinic



Le diagramme illustre un corps humain avec le système nerveux central et périphérique mis en évidence. Des points jaunes sont placés à l'arrière de la tête, le long de la moelle épinière et dans les nerfs des bras et des jambes. Des lignes relient ces points à une liste de symptômes à droite. Le mot 'Système nerveux' est écrit en bas à droite.

vements anormaux, la raideur et parfois les troubles sphinctériens sont autant de signaux qui doivent alerter, d'autant qu'ils touchent un sujet âgé de 15 à 40 ans.

Le diagnostic de sclérose en plaques repose sur un faisceau d'arguments, comme des signes physiques, le résultat d'examens complémentaires, l'évolution et l'absence d'autre maladie susceptible d'expliquer l'ensemble des signes observés.

Le neurologue posera le diagnostic

Juste après l'examen clinique à la recherche de signes neurologiques particuliers (modification de certains réflexes, troubles du mouvement ou paralysie d'un membre, sensation de fourmillements, de crampes ou de décharges électriques, troubles de la vision, de l'équilibre, etc.), l'examen clef est l'IRM. Il permet de compter les lésions, de définir leur forme, leur taille, leur localisation, leur évolution.

En revanche, la ponction lombaire, pour l'étude du liquide céphalo-rachidien, n'est plus indispensable, sauf pour éliminer une autre hypothèse diagnostique.

Les potentiels évoqués, très utilisés avant

les progrès de l'IRM, ont également perdu beaucoup d'intérêt.

Enfin, une prise de sang permet de rechercher un syndrome inflammatoire (numération de la formule sanguine, vitesse de sédimentation, protéine C réactive).

L'intérêt du diagnostic précoce, c'est qu'il y a maintenant des solutions à proposer, modifiant l'évolution naturelle de la sclérose en plaques, au moins dans les premières années.

Compte-tenu de la lente évolution de la sclérose en plaques, le malade et ses proches doivent s'impliquer activement dans la démarche thérapeutique, pour mieux s'adapter aux changements.

Des corticoïdes lors des poussées

On administre des corticoïdes par voie intraveineuse, en cure de quelques jours. Ce médicament est bien toléré et semble réduire la durée des poussées.

Les formes récidivantes

Des interférons dont l'efficacité a été démontrée : baisse du nombre des

poussées, ralentissement de l'aggravation du handicap, meilleure qualité de vie. En général, cette thérapie est utilisée quand il y a eu au moins 2 poussées au cours des 2 ou 3 années précédentes, mais certains préconisent son emploi dès la première, quand les patients sont considérés à haut risque.

Traitement des signes associés

La fatigue de la sclérose en plaques est très spécifique à cette pathologie : indépendante des poussées, elle est permanente et est souvent considérée comme le symptôme le plus gênant. Elle n'est pas identique à celle accompagnant la prise de médicaments ou la dépression. Elle ne contre-indique pas l'effort physique, mais peut être améliorée par le fractionnement des efforts.

La douleur, souvent présente, peut être maîtrisée sous réserve qu'elle soit correctement définie, selon son type, son origine (musculaire ou neurologique), etc.

Cuisine

Purée d'aubergines



Ingrédients :

250 g d'aubergines
2 c. à soupe de beurre
1 petit oignon coupé en tranches fines
1 tomate coupée en morceaux
Feuilles de coriandre fraîche
1 pincée de coriandre moulue
Paprika, curcuma
Cumin
1 pincée de graines de fenouil moulues
1 pincée de sel
Un peu de curry pour la garniture

Préparation :

Laver bien les aubergines, les couper en deux dans le sens de la longueur, les faire griller sous le gril du four jusqu'à ce qu'elles soient noires et tendres, les éplucher et les écraser. Faire revenir l'oignon dans le beurre, ajouter les tomates, les feuilles de coriandre et toutes les épices, faire sauter le tout à feu vif sans cesser de remuer 4 min environ. Verser la pulpe d'aubergine et laisser cuire sur feu doux pendant 5 min. Garnir la purée d'aubergines avec le curry et servir aussitôt.

Brioche aux raisins secs



Ingrédients :

100 g de raisins secs
1 c. à soupe de levure de boulanger
1 c. à soupe de jus de citron
25 cl de l'eau tiède
110 g de beurre
100 g de sucre glacé
3 œufs
1/2 c. à café de arôme vanille
Zeste de citron
Un peu de sel
420 g de farine
30 cl de lait

Préparation :

Mettre la levure, l'eau tiède, le lait dans un bol pendant 15 minutes. Travailler le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils soient crémeux. Batta les œufs un à un en ajoutant la farine tamisée peu à peu, incorporer la levure, raisin sec, jus de citron, mélanger bien jusqu'à obtenir une pâte homogène. La mettre sur une surface farinée et pétrir pendant 10 min, laisser lever dans un endroit chaud jusqu'à doubler de volume pendant 2 heures.

Mettre la pâte dans un moule à cake beurré. Faire cuire 45 min dans un four préchauffé à 118°C.

COIFFURE ET BEAUTÉ

Entretenir des cheveux longs

Si les cheveux longs sont un symbole de féminité et un atout de beauté, c'est aussi pour certaines femmes un véritable casse-tête du à l'entretien que cela implique. Voici, donc, quelques conseils utiles pour toutes celles qui souhaitent garder leurs cheveux longs sains, brillants et en bonne santé.

Les pointes :

Afin d'éviter l'apparition de fourches à la pointe de vos cheveux, il est vivement recommandé de couper les pointes, soit de 2 à 3 cm, tous les deux mois.

Masques et après-shampoings

N'hésitez pas à appliquer régulièrement sur vos cheveux lavés un après-shampooing ou encore un masque afin de les nourrir en profondeur. Attention, pour optimiser le résultat, il est important de respecter les conditions d'utilisation indiquées par le fabricant.

Le coiffage

Pour ne pas casser vos cheveux durant le coiffage, démêlez-les en commençant par le bas, soit de la pointe à la racine. N'abusez pas des produits coiffants tels que la cire ou le gel qui ont tendance à assécher rapidement le cheveu.

Les élastiques et pinces

Prenez soin de laisser respirer le plus possible vos cheveux en les laissant détachés, évitez au maximum les élastiques et/ou les pinces qui ont tendance à casser les cheveux au fil du temps.

Le séchage

Le fait de sécher votre chevelure systématiquement à l'aide d'un sèche-cheveux aura aussi pour conséquence de les abîmer en profondeur. Préférez, donc, le séchage naturel, sans accessoires, ou alors, n'hésitez pas à ajouter une mousse coiffante ou un lait de brushing afin de protéger vos cheveux de la chaleur du sèche-cheveux.



EDUCATION

Initier bébé au plaisir des livres

Si, sauf exception, un enfant n'apprend généralement à lire qu'à son entrée à l'école. Mais, dès son plus jeune âge, les livres recèlent pour lui de nombreux plaisirs auxquels vous pouvez l'initier. A vous de lui donner envie d'apprendre à lire... tout seul !

Découverte d'un univers fantastique

Si bébé ne trouve pas encore grand intérêt dans les lettres qui s'étalent sur les pages de son livre, la manipulation de ce dernier est source de grand plaisir : il le mordille, le tourne entre ses petites mains, contemple ses images aux couleurs vives... Plus merveilleux encore, c'est de cet objet que jaillissent les histoires extraordinaires que, chaque soir, vous lui lisez à l'heure du coucher. Or, si petit soit-il, l'enfant établit très tôt un rapport de cause à effet entre ces mystérieux petits signes noirs et les mots qui sortent de votre bouche. "C'est donc en mettant ces lettres en paroles que vous lui

donnez l'envie de recréer, lui-même, cet univers magique, en apprenant à lire", souligne Anne Blanchard, psychologue clinicienne à Bry-sur-Marne (France).

Un moment de partage essentiel

L'essentiel, pour une initiation réussie ? Que le tout-petit associe la lecture au plaisir et non pas à la contrainte. C'est pourquoi il est important de créer des rituels plaisants : "Installez-vous dans de grands coussins, faites de cet instant un moment de bonheur, et non pas de travail ou de souffrance", souligne la spécialiste. Plaisir qui passe aussi par le "partage" avec l'adulte : car si la lecture est généralement une activité solitaire, pour les petits, c'est au contraire une formidable occasion de dialoguer. "Prenez-le sur vos genoux, commentez les illustrations, imaginez ensemble la suite de l'histoire...", poursuit Anne Blanchard. Aux parents enfin de communiquer à l'enfant leur goût de la lecture... en



se plongeant ostensiblement dans leurs propres livres : "Plus les enfants voient leurs parents prendre du plaisir à lire, plus ils sont curieux de savoir ce qui se passe dans les livres !", conclut la psychologue.

Trucs et astuces

Prélever du zeste de citron facilement



Avant de l'utiliser, mettez-le au frais pendant une heure (minimum). Ainsi, la peau sera dure et donc plus facile à enlever !

Bienfaits du bicarbonate



Il nettoie parfaitement les fruits et légumes. Pour cela, mettez du bicarbonate de soude dessus, frottez et rincez. Il est également utile pour remplacer la levure, puisqu'il sert d'agent levant.

En panne de jaune d'oeuf pour dorer un gâteau



C'est simple, le lait le remplace parfaitement bien ! Badigeonnez donc à l'aide d'un pinceau vos productions culinaires de lait, et le résultat sera similaire.

Couper un cake sans l'émietter



Avant de le trancher, trempez la lame de votre couteau dans de l'eau bouillante. Vous obtiendrez alors plus facilement des tranches bien définies.

Les processionnaires du chêne s'invitent aux Jeux Olympiques

Ils pourraient remporter la médaille d'or de l'urticaire : les processionnaires du chêne, un papillon de nuit dont la chenille peut provoquer asthme et démangeaisons, menacent de perturber les Jeux Olympiques de Londres, en juillet prochain.

Selon des experts, cet insecte arrivé en Grande-Bretagne en 2006 avec une cargaison de bois néerlandaise, pourrait pulluler à Londres après avoir envahi tout le sud-ouest de l'Angleterre.

Toux, asthme, mal de gorge et démangeaisons

Des populations ont été observées à environ 70km de la capitale, faisant redouter l'arrivée des chenilles dans la capitale. Les autorités ont détruit plus de 700 nids dans la région mais cela n'a pas suffi à éradiquer les insectes. "Nous pouvons les ralentir mais même les destructions de nids ne permettent pas de les contrôler



totallement", explique Tony Kirkham, responsable de l'arboretum de Kew Gardens, interrogé par *The Telegraph*. La chenille du processionnaire du chêne se nourrit des feuilles de chênes. Elle est couverte de poils toxiques pour l'homme : leur inhalation peut provoquer toux, asthme, mal de gorge, démangeaisons ou même des réactions allergiques sérieuses. La chenille ne se transforme en papillon qu'au milieu de l'été, vers la fin du mois de juillet. Courants en Europe centrale et du sud, les processionnaires semblent avoir remonté vers le nord avec le réchauffement climatique depuis une dizaine d'années.

Les éoliennes pourraient faire augmenter les températures nocturnes

Selon une récente étude américaine, la présence d'éoliennes aurait pour effet de faire augmenter au bout d'un certain temps les températures au sol pendant la nuit.

C'est un effet insoupçonné de l'éolien que viennent de révéler des chercheurs à l'université d'Albany à New York. Dans la revue *Nature Climate Change*, ceux-ci expliquent que les grandes fermes éoliennes pourraient induire un réchauffement du climat des zones où elles sont installées. Pour arriver à cette conclusion, les scientifiques ont analysé les données obtenues par satellite entre 2003 et 2011 sur des régions possédant de grands fermes éoliennes au Texas. Un Etat qui a connu un véritable boom de l'éolien et qui rassemble aujourd'hui quatre des plus grandes structures de ce type au monde. En comparant les données donc, les chercheurs ont observé un réchauffement de 0,72 degrés Celsius par décennie dans les zones situées au-dessus des fermes, par rapport aux zones sans ferme. "Nous attribuons ce réchauffement aux fermes éoliennes", soulignent les chercheurs dans leur étude. Plus précisément, les résultats indiquent que l'augmentation des températures se manifesterait particulièrement la nuit. En effet, lorsque le soleil se couche, les températures se refroidissent davantage au sol que dans l'air. Or, les turbulences créées par les pales des éoliennes ont tendance à brasser l'air chaud avec celui du sol plus frais. D'où un réchauffement local qui atteindrait selon les chercheurs un point



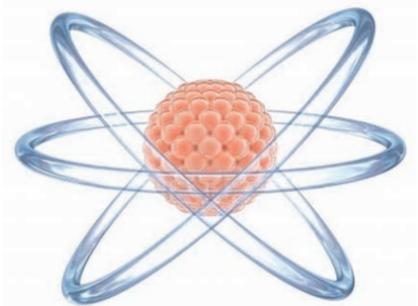
maximal au bout de quelques années. "Ces changements, s'ils sont assez importants au niveau spatial, pourraient avoir des impacts remarquables sur le climat local et régional", écrivent les auteurs. Néanmoins, ceux-ci ont tenu à rappeler que leur étude ne portait que sur une seule région et sur une dizaine d'années seulement. Ils soulignent que d'autres études sont nécessaires avant de pouvoir confirmer cet impact et en tirer des conclusions, notamment en étendant les observations géographiquement comme sur la durée. Ainsi, ils restent confiants quant à l'utilité de cette énergie. "L'énergie éolienne sera une des solutions au changement climatique, à la pollution de l'air et la sécurité énergétique", a affirmé au *Guardian* Liming Zhou qui a participé à l'étude. "Mais comprendre l'impact des fermes éoliennes est critique afin de développer des stratégies de gestion destinées à assurer la durabilité à long-terme de l'énergie éolienne", a-t-il ajouté.

Le CERN découvre une nouvelle particule

Des physiciens de l'université de Zurich ont annoncé avoir identifié une nouvelle particule lors d'expériences menées dans le Grand collisionneur de Hadrons (LHC) au CERN de Genève. Il s'agit d'un baryon b excité appelé d'une manière un peu complexe Ξ_b^{*0} .

C'est une année riche en découverte pour les chercheurs de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). Selon une étude publiée dans la revue *Physical Review Letters*, des physiciens auraient découvert une toute nouvelle particule subatomique au cours d'expériences menées au sein du Grand collisionneur de hadrons (LHC) à Genève. Or, s'il ne s'agit encore pas du très recherché et très mystérieux boson de Higgs, la trouvaille est d'importance. En effet, la particule identifiée est un baryon excité appelé Ξ_b^{*0} .

Comme tous les baryons, tels que les protons ou les neutrons, celui-ci est composé de trois quarks, les plus petites particules élémentaires connues à ce jour. Mais il présente une petite particularité : les trois quarks en question sont un quark "étrange" ("strange" en anglais), un quark "haut" ou "bas" ("up" ou "down") et un quark "beau" ("beauty"). Or, c'est la première fois que des chercheurs découvrent une particule dans un état excité et possédant un quark "beau", explique le site *Forbes.com*. D'après les données révélées, la masse de la nouvelle particule serait de $5.945,0 \pm 2,8$ méga-électrons-volts (MeV). Si l'existence de cette particule était prédite par le modèle standard, Ξ_b^{*0} est



trop instable pour être identifié directement. La tâche n'était donc pas aisée et l'expérience a compté pas moins de 530 milliards de collisions protons-protons, précise Sciences et avenir. "La découverte d'une nouvelle particule confirme la théorie expliquant comment les quarks se lient et par là même, aide à comprendre l'interaction forte, l'une des quatre forces basiques décrites par la physique qui détermine la structure de la matière", ont expliqué dans un communiqué les chercheurs de l'université de Zurich. Selon le calendrier du CERN, le LHC va continuer de fonctionner jusqu'à fin 2012. Ensuite, il sera mis en arrêt pour préparer une exploitation à de plus hautes énergies à partir de 2014. Pour l'heure, le record d'énergie de collision atteint par le LHC s'élève à 8 téra-électrons-volts (TeV), soit 4 TeV par faisceau. L'objectif est de l'amener à une exploitation à 6,5 TeV par faisceau (12 TeV au total) pour atteindre progressivement les 7 TeV par faisceau (14 TeV au total), comme l'explique le site du LHC.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

DÉCOUVERTE DU PREMIER GISEMENT SOUTERRAIN DE PÉTROLE

Date : 1859 Lieu : Pennsylvanie

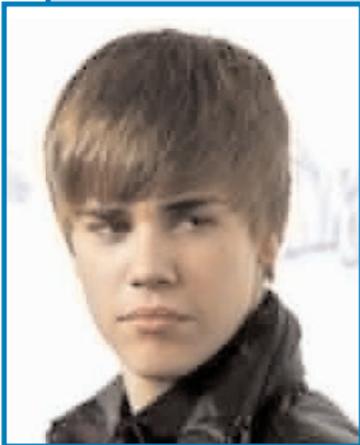
L'histoire du pétrole a commencé en Pennsylvanie avec la découverte du premier gisement souterrain en 1859.

À l'époque on appelait le pétrole l'or noir. En 1889, Rockefeller rassemble 70 sociétés de prospection, de forage, 23 raffineries, 6 entreprises de distribution, 10 sociétés créant ainsi un holding.



Justin Bieber

La bourde !



En qualifiant l'Indonésie de pays «quelconque», Justin Bieber a suscité l'ire des Indonésiens... «Indonésie, je te vois. Je t'aime. J'aime TOUS MES FANS» poste-t-il

sur son compte Twitter pour rattraper la grosse bourde commise.

Jennifer Lopez

elle effectue un retour à ses racines

Voilà qui devrait ravir la communauté hispanique ! Jennifer Lopez rejoint Enrique Iglesias pour une tournée nord-américaine. "Nous allons vous donner tout ce que nous avons (...) Ce sera une des tournées les plus accomplies de tous les temps. (...)", a-t-elle promis.



Jessica Biel

elle n'a pas encore trouvé sa robe de mariage

Jessica Biel sera bientôt Mme Timberlake, mais elle n'a pas encore choisi sa robe de mariage. Jessica Biel ne se sent pas stressée par cette échéance "Je laisse les choses se faire naturellement" déclare-t-elle.



Charlotte Gainsbourg

son père ne la trouvait pas jolie

Charlotte Gainsbourg voit le jour en 1971. Quand son père décède en 1991, elle n'a pas encore 20 ans. " Mon père ne m'a jamais dit qu'il me trouvait moche, mais on sentait n qu'il avait une idée très précise de l'esthétique. Je ne correspondais en rien à ses idéaux", avoue-t-elle.



Jennifer Aniston

Son ex lui dédie une chanson

Jennifer Aniston a vécu une période trouble entre 2008 et 2009 alors qu'elle sortait avec John Mayer. Le chanteur a décidé aujourd'hui de lui écrire une chanson qui pourrait la toucher. S'il s'est finalement remis de cette séparation, sa chanson prouve qu'il en a tout de même beaucoup souffert.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h04
Dohr	12h45
Asr	16h32
Maghreb	19h45
Icha	21h15

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1562 | Jeudi 3 mai 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

EXAMINER LES DÉVELOPPEMENTS DE LA SITUATION EN EGYPTE

Réunion urgente CSFA-partis

Le Conseil suprême des forces armées (CSFA) au pouvoir en Egypte a tenu mercredi une réunion urgente avec les grands partis politiques pour débattre des derniers développements de la situation en Egypte, trouver une issue à la crise et former une Assemblée constituante pour l'élaboration de la nouvelle constitution.

Selon des partis, la réunion planchera sur les derniers développements dans le pays à la lumière des manifestations organisées devant le ministère de la défense en vue de prendre les décisions nécessaires sur cette question. Elle examinera les décisions de la commission législative à l'Assemblée du peuple et son rejet des décisions des partis et du CSFA sur les critères de choix des membres de la nouvelle assemblée lors de leur réunion de samedi. La rencontre à laquelle prendront part certains députés discutera également de la relation du gouvernement avec le parlement, de la menace du parlement de retirer sa confiance au gouvernement et de la suspension des séances de l'Assemblée du peuple visant à compromettre les démarches vers la décision de l'Assemblée constituante. Selon les mêmes sources, les partis libéraux ont affirmé mardi au cours d'une réunion leur attachement à ce qui a été convenu durant la rencontre de samedi dernier, à savoir, former une Assemblée constituante en dehors du parlement, ce que rejette les partis du courant islamiste et la Confrérie des Frères Musulmans. Par ailleurs, le président du parti salafiste "Ennour", Imad



Abdelghafour, a affirmé que cette réunion n'a pas été programmée et discutera donc de toutes les questions liées à la situation et aux crises politiques que connaît le pays. A propos de savoir si la réunion demandera un report des élections, M. Abdelghafour a indiqué à la presse que "l'idée d'un éventuel report de l'élection présidentielle est rejetée par la plupart des forces politiques car elle aura des incidences graves sur la situation dans la rue égyptienne".

Cette réunion intervient sur fond de tensions sur le front social à l'origine de violences ayant fait ce matin 5 morts et plus de 40 blessés parmi les manifestants, rappelle-t-on.

Très Libre



5^E COLLOQUE INTERNATIONAL DE TRADUCTOLOGIE LES 6 ET 7 MAI

Le Portail Web arabe en débat à Oran

Le Wordnet Arabic (portail web Arabe) constitue le thème générique du 5^{ème} Colloque international de traductologie et de traitement automatique des langues (TAL), prévu les 6 et 7 mai prochain à l'Université d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette manifestation scientifique a pour objectif la "mise en place d'une plateforme pour intégrer et développer la place de la langue arabe dans les autoroutes de l'information", a précisé Abdelkader-Lotfi Benhattab, membre du comité d'organisation. Près de 70 participants sont attendus à cette rencontre, issus de différentes universités algériennes et étrangères, notamment d'Angleterre, du Canada, d'Espagne, de France, du Maroc, de Russie et de Tunisie, a indiqué M. Benhattab qui est également membre de l'équipe de

recherche du Laboratoire de Linguistique, Dynamique du Langage et Didactique, initiatrice de ce colloque. Selon la même source, la participation étrangère sera mise à profit à cette occasion pour nouer de nouveaux partenariats et consolider la coopération qui a permis de lancer plusieurs projets de recherche à Oran, dont un portant sur l'élaboration de logiciels de traduction de et vers la langue arabe. L'analyse automatique des textes arabes par l'élaboration et développement de systèmes de recherche intelligents sur le Web, les dictionnaires en ligne et les lexiques informatiques (arabe-autres langues) figurent parmi les thèmes retenus pour cette rencontre initiée en collaboration avec un Centre de recherche spécialisé basé à Besançon (France).

POUR SA CONTRIBUTION À L'ESSOR DU FOOTBALL NATIONAL

Joseph Ged honoré par la FAF

Le Directeur général de Nedjma, M. Joseph Ged a été honoré le 1er mai 2012, jour de la finale de la Coupe d'Algérie par la Fédération Algérienne de football (FAF) en reconnaissance de ses efforts et sa contribution dans la promotion de cette discipline sportive. La cérémonie d'honorification s'est déroulée lors de l'inauguration du nouveau siège de la FAF à Alger en présence du Ministre de la jeunesse et des sports M. El Hachemi Djjar, du

Président de la FAF, M. Mohamed Raouraoua, du Président de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) M. Joseph Blatter et du Président de la Confédération Africaine de Football (CAF) M. Issa Hayatou. Il s'agit de la deuxième distinction que reçoit M. Joseph Ged de l'instance du football national. Il a été en effet récipiendaire en mars 2011, de la médaille de l'Ordre du mérite du football national décernée par la FAF.

RESSOURCES HALIEUTIQUES DEMERSALES

Lancement jeudi de la campagne d'évaluation

La campagne nationale d'évaluation des ressources halieutiques demersales sera officiellement lancée demain jeudi à Alger, annonce le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. Cette campagne, de 30 jours en moyenne, s'inscrit dans le cadre du programme d'évaluation des ressources halieutiques nationales mis en place par le ministère, projeté sur cinq (5) ans, précise-t-on de même source. Elle sera effectuée sur le bateau de recherche "Grine Belkacem" et piloté par une équipe de chercheurs et scientifiques algériens du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA). "L'objectif principal de cette opération est l'évaluation des indices d'abondance des ressources demersales existantes ou potentielles du plateau continental et du talus entre les isobathes 20 et 800 mètres de profondeur pour chaque secteur du littoral algérien et qui sont actuellement largement exploités par les chalutiers nationaux", selon un communiqué du ministère.

Ces opérations de pêche devraient donner aux chercheurs un aperçu sur la structure

biologique et démographique des espèces de poissons et d'invertébrés vivants près du fond ou en contact direct avec le fond, explique le ministère. Selon les scientifiques, le choix de réalisation de cette campagne en cette période de l'année est basé sur la biologie des espèces demersales dont les périodes de reproduction se chevauchent entre les mois de mai en juillet de chaque année. Les opérations de pêche seront menées sur les baies d'Annaba et El Kala, Skikda, Alger et Bou Ismail, Mostaganem et Arzew, et sur les golfs de Jijel, Béjaïa et Ghazaouet et enfin Beni Saf.

Cette campagne est la première du genre consacrée aux espèces demersales, après celle réalisée l'automne pour l'évaluation des espèces pélagiques et semi pélagique, à bord du même navire, souligne-t-on de même source.

Pour le ministère, "ces opérations permettront certainement à ces chercheurs, d'acquérir une expérience et de se former pour une meilleure maîtrise des technologies d'évaluation des ressources halieutiques et une meilleure interprétation des résultats et données collectées".

MAROC, COLLOQUE INTERNATIONAL À FES

Le mariage des filles mineures en débat

La question du mariage des filles mineures: "une perspective socioculturelle et juridique" constituera le thème principal du colloque international sur le mariage des filles mineures qui se tiendra vendredi et samedi à Fès (200 km à l'est de Rabat). Le colloque vise à jeter la lumière sur les causes et les conséquences du fléau du mariage des filles mineures, à contribuer à la mise en oeuvre du code de la famille (Moudawana) de manière adéquate et de prévoir des sanctions sévères contre toute infraction à la loi et à la violence contre les femmes, ont annoncé les organisateurs.

La rencontre sera axée essentiellement sur la sensibilisation des parents, des écoliers, des acteurs associatifs, des jeunes et des moins jeunes, des ONG, des juges, des avocats, des membres du Parlement, des représentants du gouvernement et des décideurs à l'urgence de l'abrogation de l'article 20 de la Moudawana et de l'article 475 du Code pénal, précisent les organisateurs. Le premier article stipule que le juge de la famille chargé du mariage peut autoriser le mariage du garçon et de la fille avant l'âge de la capacité matrimoniale (18ans) tandis que le second permet à un violeur de choisir entre faire de la prison (5 ans au maximum) ou épouser sa victime, indique-t-on.

Plusieurs sous-thèmes seront débattus à cette occasion tels que "Le mariage des mineures et la violence contre les femmes et les filles", "L'examen du

code de la famille et de son application", "Les procédures juridiques adoptées par tribunaux", "Les causes et les conséquences des mariages de mineures", "Les moyens de lutter contre ces mariages illégaux", et "Le rôle des ONG et de l'Etat pour éradiquer ce fléau". Au Maroc, le code de la famille entré en vigueur en 2004 porte à 18 ans au lieu de 15 ans l'âge légal du mariage des femmes sauf dans des cas exceptionnels soumis à l'appréciation du juge. Selon le ministère de la Justice marocain, 41.098 actes de mariages de mineures avaient été conclus en 2010 au Maroc contre 33.253 actes en 2009 soit une augmentation de 7.845 cas représentant une hausse de 23,59 %.

Les statistiques dévoilées, en mai 2011, par le ministère avaient révélé que les cas de mariage de mineures autorisés par les tribunaux suite à une enquête sociale avaient atteint le chiffre de 14.486, ceux autorisés suite à une expertise s'élevaient à 19.193 cas tandis que ceux ayant nécessité à la fois une enquête sociale et une expertise avaient atteint 7.419 cas.

Réagissant à ces chiffres, la présidente de la Ligue démocratique pour les droits de la femme (LDDF), Fouzja Assouli avait indiqué à la presse que "ces chiffres sont une honte pour le Maroc. Ces mariages de mineures constituent une violation des droits de l'enfant".